LA PRESSE

TROISIEME ANNEE—No. 68 MONTREAL, MERCREDI 12 JANVIER 1887. UN CENTIN.

RESUME TELEGRAPHIQUE

Le théâtre de la ville à Goetlingen vient d'être la proie des flammes.

Il y a eu 358 suicides à Vienne pendant l'année qui vient de s'écouler.

Il est rumeur à la Bourse de Saint Petersbourg que la Russie a occupé une partie de l'Afghanistan.

Une dépêche de Sydney, Australie, annonce que le gouvernement de la Nouvelle Galles du Sud a résigné.

Un fort incendie s'est déclaré à Suncook, N. H., hier matin, à 8.30 hrs.; l'hotel de l'Opéra a été réduit en cendres.

La société Saint Jean-Baptiste de Woonsocket, R.I., compte à présent 545 membres et l'Institut Canadien-français 230.

H. B. Muller, président de la ligue des fabricants de whiskey, à Peoria, Ill., prédit à bref délai une dissolution de la ligue.

Les recettes du trésor français pour 1886 sont de 32,000,000 de francs inférieures à celles de 1885 et de 71,000,000 francs au-dessous des prévisions budgetaires.

Michael Gilrey, un ouvrier mineur âgé de soixante-cinq ans est mort subitement dimanche matin pendant la messe à l'eglise de Saint-Pierre à Scranton (Pennsylvanie).

Le *Standard* de Londres dit que les opérations de l'armée anglaise en Birmanie seront virtuellement finis dans un mois et que le general Roberts retournera à Calcutta.

L'Académie des sciences de Bruxelles a donné à monsieur Adolphe Menzel, le peintre, le fauteuil précédemment occupé par M. Piloty et à M. Anton Robinstein le fauteuil de l'abbe Liszt.

Le colonel James F. Langden, le premier fondateur et principal promoteur des compagnies d'Express, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, est decédé la nuit dernière à l'age de 84 ans, à Plymouth, N.H.

Dimanche, dans la nuit, un vieux nègre nommé Washington, près de Pineville, Dak., a été assassiné et sa maison brûlée. Le corps a été brulé. Washington avait la réputation d'être malhonnête.

La fabrique de dynamite à Plattsburgh, N. Y. a sauté hier matin. Le bruit de l'explosion a été entendu a vingt milles à la ronde comme celui d'un tremblement de terre. Il n'y a pas eu de pertes de vie.

Caroline Farmer, une enfant de douze ans, de Ravenswood, N. Y., a été attaquée et cruellement mordue par trois chiens, dans Webster avenue. Les blessures de la pauvre enfant ont été cauterisées et l'un des chiens a été abattu.

Caroline Farmer, une enfant de douze ans, de Ravenswood, a été attaquée et cruellement mordue par trois chiens, dans Webster avenue, a Long Island City. Les blessures de la pauvre enfant ont été cauterisées et l'un des chiens a été abattu.

On annonce que le steamer Albano, de Sunderland, pour Baltimore, a été vu le 8 janvier, a 513 milles a l'ouest de Fast Net par le steamer City of Chicago. L'Albano avait perdu son gouvernail et essayait de louvoyer a l'aide d'un gouvernail de rechange.

Collision, hier, entre deux trains de marchandises, près de Wawassett (Pennsylvanie), sur la ligne du Wilmington and Northern Railroad. Deux hommes tues sur le coup, deux autres grievement blessés, trois wagons brûlés et une locomotive démolie.

On mande de Moscou que la société nationale a envoyé au general français Laushier, un pot en argent, symbole russe de la fraternité. Ce don constitue une marque de reconnaissance des sociétés pour les compliments adressés a l'armee russe par le général Laushier.

On pense, à New-York, que l'homme qu'une dépêche appelait le Prince Dolgorouki est un nihiliste du nom de Jaiff qui a été envoyé en Sibérie pour avoir assassiné le chef de police à Saint-Petersbourg et qui a pu s'echapper du lieu de sa détention.

L'agent de Robert Burnett et autres capitalistes européens a Austin, Texas, a payé hier au trésor $147,000 pour des terres achetées dans les comtes de Dickens et Garcia. C'est un des plus forts paiements qui ait jamais été fait à l'Etat. L'argent va au fonds permanent des Ecoles.

Mme Carrie Arden, des environs de Baltimore, lisait tranquillement samedi soir a la lueur d'une lampe a pétrole, lorsque la lampe a soudainement eclaté. La malheureuse femme a été inondée de liquide enflammé et est morte au bout de quelques heures dans des souffrances atroces.

La femme d'un pauvre aveugle nommé Cooper, a été trouvée morte de froid dans leur misérable masure, a West Hill, petit village situé a deux milles de Horseheads (New-York). Cooper lui-même a disparu et l'on suppose qu'il aura été gelé sur quelque route en allant chercher des secours.

Dans un discours qu'il a prononcé hier soir à Ashton-Under-Lyne, le vicomte Cross, secrétaire d'Etat pour l'Inde, a dit qu'il était très affligé d'avoir constaté que les produits anglais exportes en Orient et surtout en Chine, ou l'Angleterre est supplantée par la Russie, étaient de mauvaise qualité.

Gros scandale à Guilford, près de New-Haven (Connecticut), ou un nommé John Starr, premier conseiller de la ville et un des membres les plus influents de la congregation protestante de la localité, est poursuivi pour avoir séduit miss Fannie Benton, une jeune fille de dix-huit ans, qui est devenue mère.

Miss Carrie Cavel, une jeune fille de dix-huit ans, de Hartford (Connecticut) n'ayant pu obtenir de ses parents l'autorisation de se marier avec M. Charles Watson, un jeune avocat de la ville, s'est fait enlever par son amoureux et l'a probablement épousé maintenant par devant quelque clergyman complaisant.

L'antique palais d'Alcazar à Tolède, a été complètement détruit par un incendie hier. L'eau faisait défaut et les efforts de la brigade du feu se bornerent a empêcher l'incendie de se communiquer a la ville. Pendant l'incendie deux officiers et 17 hommes ont été blessés assez grievement. On venait de faire des reparations au palais pour un montant de $1,000,000.

Le grand jury de Pointe-Coupee (Louisiane), vient de mettre en accusation pour homicide par négligence criminelle, J. F. Muse, capitaine ; A MacVey, premier officier ; le mécanicien en second, les deux maitres d'équipage et les deux veilleurs du steamer "White," brûlé recemment sur le Mississipi et avec lequel 65 personnes ont péri, brûlées vives ou noyées.

Une correspondance de Berlin dit que la raison pour laquelle le gouvernement veut hâter l'adoption du nouveau projet de loi militaire est que la France a volé un plan de marche sur l'Allemagne, et que quoique n'étant pas encore assez forte pour prendre l'offensive, l'armee française est capable avec l'aide de son reseau de forteresses à la frontiere de repousser toutes les attaques des Allemands.

Une dépêche officielle annonce qu'un détachement de soldats français ont attaque une bande considerable de rebelles retranchés dans une forte position près de Thanhon, mais qu'ils ont été repoussés par deux fois. Cinq officiers français ont été blessés pendant l'escarmouche. Cinq soldats ont été tués et 15 blessés. Les Tonquinois ont perdu huit hommes tués et vingt-cinq blessés. Des renforts s'avancent sur Thanhoa à marches forcées.

Dimanche a eu lieu l'installation des officiers de la société Saint Jean-Baptiste de Granby, dont l'élection avait été faite le premier dimanche de décembre. Voici les noms des nouveaux titulaires : Président honoraire, Ant. Marchesseault ; président actif, Dr F. Gatien ; 1er vice-président, Moise Beffre ; 2eme vice-président, Jos Chabot ; secrétaire-tresorier, Alf. Pare ; assistant secrétaire-trésorier, Ulric Bouvier ; secretaire-archiviste, Dr H. Brodeur ; assistant secrétaire - archiviste, Olivier Troie ; secretaire - correspondant, Jean-Baptiste Maton, fils ; directeurs, Moise Berger et Clement Therien ; commissaire-ordonnateur, S. Page ; assistant commissaire-ordonnateur, Louis Bernier.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Nouvelles de Winnipeg

WINNIPEG, 11—On dit que l'honorable M. Joseph Royal a reçu d'un conservateur eminent d'Ottawa un telegramme l'informant que le gouvernement avait décidé de le nommer lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest. L'honorable M. Dewdney se presenterait pour la chambre des communes, dans le district d'Assiniboine, et M. J. Joly, de Saint Boniface, dans le comte de Provencher, que représente actuellement M. Royal.

M. Joly vient d'être élu député à l'Assemblee Législative du Manitoba.

Température

TORONTO, 12, 1 a. m.—Une dépression importante, venue du Nord-Ouest, a causé une bourrasque dans les districts des lacs et du haut Saint Laurent. Elle va en diminuant et se dirige du côté de l'est. La température est plus élevée sur les lacs et le Saint Laurent. Le temps continue froid dans le golfe et devient plus doux dans les provinces maritimes. Dans les ports de la Baie de Fundy on a élevé des signaux de precaution.

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures.

Haut du Saint-Laurent.—Vents forts du sud et de l'ouest ; temps couvert accompagné de chutes locales de neige ; température plus élevée ; demain le temps sera plus froid.

Un explorateur africain

LONDRES 11—Le docteur Junker, l'explorateur africain, est arrivé à Suez d'où il va se rendre au Caire avec son frère et le docteur Schweinfurth. Il conseille l'envoi immédiat d'une expédition pour secourir Emin bey qui se trouve actuellement dans l'Afrique centrale. Il faut, dit-il, que les hommes de l'expédition soient bien armés et équipés parce que la moindre complication peut amener un désastre et le massacre de tous les missionnaires dans cette région. Il reserve son opinion sur la meilleure route à suivre jusqu'a ce qu'il ait consulté M. Henry Stanley et d'autres explorateurs. Le docteur Junker paraît être soucieux et très fatigué apres ses sept années de voyage.

Les chambres françaises

PARIS, 11.—La reouverture des chambres a eu lieu aujourd'hui. M. Blanc, président temporaire de la Chambre des députés, a exprimé l'espoir que la présente session serait plus heureuse que la dernière. Il a surtout appuyé sur la nécessité de l'union pour accomplir des actes de législation sages, faire des reformes et réaliser des économies.

M. Floquet a été reclu président de la chambre.

Au Sénat, M. Sadi Carnot qui présidait, a dit que deux choses étaient essentielles à la prospérité de la France, la stabilité dans le gouvernement et la paix au dehors. Il a ajouté cependant qu'il serait ridicule de prétendre que la France n'est pas en état de soutenir une guerre. La France n'a aucune raison de craindre les puissances étrangeres et si la guerre était déclarée, elle saurait prouver à l'univers qu'elle n'a pas perdu son temps pendant les quinze dernieres années.

Le gouvernement a décidé d'augmenter de 50 millions a 86 millions de francs, le crédit militaire extraordinaire.

Bruits de guerre

LONDRES 11—*Le Telegraph* affirme que la Russie essaie de faire naitre une guerre entre la France et l'Allemagne afin de pouvoir executer ses plans du côté de l'Inde.

LONDRES 11—*Le Daily News* dit que ce sont des agents russes qui ont fomenté des revoltes à Kashgar et à Gilzai.

BRUXELLES, 11—Les bruits de guerre sont pris au sérieux dans les cercles officiels de la ville. C'est pour cela que l'inspection annuelle des troupes et du materiel de guerre, qui a lieu habituellement au mois de mai, sera passé au commencement de fevrier. On affirme dans les cercles officiels qu'une énorme quantité de vivres a été emmagasinée a Metz.

QUEENSTOWN, 11—Les marins en retraite qui n'ont pas encore atteint l'age de 55 ans, sont encore sous le coup de l'émotion causée par la circulaire de l'amirauté qui les invite à se tenir prêts a reprendre le service actif. Cette circulaire qui est imprimée en caracteres rouges et ainsi conçue : "Lorsque vous serez appelés présentez-vous immediatement devant l'officier commandant le district où vous résidez. La peine infligée à ceux qui ne se presenteraient pas serait la perte de la pension de retraite. Il se pourrait aussi que le delinquant fût arrêté et puni comme deserteur."

Depuis la guerre de Crimée on n'a adressé aux marins en retraite qu'une seule circulaire de ce genre et cela au moment où l'on croyait à l'imminence d'une guerre avec la Russie lors du différend anglo-russe en Afghanistan. Les familles des intéressés sont très inquietes parce que cette circulaire est pour elles un indice que le gouvernement appréhende la guerre.

VIENNE, 11—A la séance du conseil aujourd'hui sous la présidence de l'empereur, il a été décidé d'accorder au ministre de la guerre les crédits supplementaires qu'il demande, quitte à les faire sanctionner par les chambres.

BRUXELLES, 11—Des informations spéciales confirment la nouvelle annoncant que les Allemands résidant en Belgique ont reçu ordre de se tenir prêts a rejoindre leurs corps au premier signal. Un avis semblable a été envoyé aux Allemands résidant dans ce pays une ou deux fois depuis 1870 et chaque fois au moment ou l'on craignait la guerre.

La crise ministérielle en Angleterre

LONDRES, 11—Lord Iddesleigh, répondant à une communication de l'Union ouvrière concernant sa resignation comme secrétaire des affaires étrangeres, a dit : "Tout en regrettant les circonstances qui ont rendu ma resignation necessaire, je dirai que ces circonstances ne proviennent en aucune façon de divergences d'opinion en matiere politique avec mes collegues. Je suis aussi attaché que jamais a la grande cause conservatrice.

—M. Goschen, le nouveau chancelier de l'Echiquier, se presentera dans une des divisions électorales de Liverpool, rendue vacante par la mort de M. Duncan, parnelliste.

—Le Très Hon. George May, lord juge en chef d'Irlande, a résigné.

LONDRES 11—*Le Times* dit : Le cabinet est menacé par suite de dissensions existant en son sein et non par suite des manœuvres de personnes étrangeres. Ce qui est sérieusement à craindre, c'est que le gouvernement executif de l'Irlande ne puisse lutter favorablement avec les conspirateurs qui veulent empêcher le paiement des rentes. Il n'est que trop clair, d'après le resultat du procès des tenanciers de Woodford a Dublin, qu'une rigoureuse exécution de la loi est difficile.

Les autorités ont été découragées par le gouvernement qui ne peut pourtant pas prétendre que les landlords organisent eux mêmes la force armée. Si le gouvernement executif recule devant la stricte application de la loi, quelle marge restera-t-il entre ce commencement de guerre civile et la déclaire complète de la ligue nationale irlandaise.

LONDRES 11—Le *Standard* dit que l'Autriche a effectué une entente de la plus haute importance avec la Roumanie, du consentement de l'Allemagne.

LONDRES 11—Le *Daily News* dit que des canonnieres turques surveillent la côte de Candie dans le crainte d'un soulevement.

PHILIPPOPOLIS, 11—M. Zankok est passé par Philippopolis aujourd'hui, en route pour Constantinople. Malgré une pluie battante, une foule considérable s'est assemblée à la gare et l'a accueilli en criant : "A bas le traitre !" et en lançant de la boue contre sa voiture.

La police a eu toutes les peines du monde a empêcher des actes de violence. Zankoff est parti au milieu des huées et des sifflets de la populace.

La compagnie de caoutchouc

Hier soir, a eu lieu l'inauguration d'une nouvelle aile, ajoutée récemment aux immenses batiments de la fabrique de caoutchouc, rue Notre-Dame.

La fête se composait d'un concert, d'un banquet et d'un bal.

La salle ou se donnait le concert était élegamment décorée de drapeaux de différents pays. Les pompiers de l'établissement avaient élevé un magnifique trophée composé de casques, torches, drapeaux, etc., etc.

Apres le concert qui eut un succes mérité eut lieu le banquet. Environ mille personnes, tout le personnel de la manufacture, et les invités y firent honneur.

La musique de la cité avait prêté son concours pour cette fête.

Le bal a termine la soirée.

Commerce de Montréal

La valeur des marchandises entrées pour la consommation

Durant le mois de Déc. 1886 a été de $2,487,419
" " 1885 " de 1,954,538

Augmentation en 1886 " de $ 532,881

Ci-suit la valeur de quelques uns des principaux articles entrés pour la consommation :

savoir :	1885	1886
Ale Bière et Porter	697	2,008
Charbon	20,248	13,384
Cotons et articles en coton	131,422	166,213
Articles de goût	13,850	37,697
Verrerie	20,123	25,872
Chapeaux	22,015	28,025
Fer et articles en fer	111,885	141,648
Bijouteries, Montres, etc.	21,738	31,756
Bottes et Souliers en Cuir	4,302	2,040
Cuir et articles en Cuir (manufactures)	64,023	73,552
Orgues	254	263
Pianos	8,611	14,204
Huile de Petrole, Naphte, etc	7,188	8,050
Huiles, autres	6,233	16,439
Viandes salées, etc	7,906	5,717
Soies et articles en soie	34,892	40,744
Liqueurs Spiritueuses	22,278	25,811
Vins	20,071	27,440
Sucres	588,491	609,782
Cigares	15,851	14,770
Tabac manufacturé	4,357	4,799
Lainages	197,398	271,054
Fruits secs et noix	38,716	41,936
Papier et articles en papier	25,557	25,250
Articles entrant en franchise	505,111	408,666

Association des bouchers

Hier soir les bouchers ont tenu leur assemblee au lieu ordinaire, rue Notre-Dame sous la présidence de M. McDuff Lamb.

Plusieurs bouchers exprimerent leur satisfaction que le comité des marchés avait décidé de faire exécuter le reglement concernant la vente des viandes sans licence. Apres les affaires de routine M. J. B. Bourassa prit place au fauteuil pour avoir la réponse de M. Emery Lavigne promise a la dernière assemblee sur l'acceptation de la candidature pour le quartier Saint-Louis.

M. Emery Lavigne se levant dit qu'il était heureux de recevoir tant de sympathies de ses confreres et dit que jeudi dernier il avait accepte la candidature de la deputation d'electeurs qui l'avait sollicité. Il dit que dans toutes les grandes villes d'Europe le commerce de viande était representé dans les conseils municipaux et qu'il était surpris de voir qu'a Montreal le corps des bouchers n'était pas représente par un des leurs. Les reglements municipaux contrôlent ce commerce et comme souvent ils affectent arbitrairement ceux qui y sont engagés, s'il est élu il promet non pas de proposer de nouvelles lois, comme c'est l'habitude, car il y en a assez pour vingt villes, mais il tâchera de les amender pour qu'elles puissent peser d'une maniere juste et equitable sur tous les intéressés. Il dit que la taxe d'eau n'était pas prélevée équitablement, que les lois concernant l'expropriation de terrains pour l'élargissement des rues et la pose de tuyaux d'egoût pour un interêt public avaient besoin d'être revisées car il en avait lui-même souffert. Il termina en disant qu'il était un et élevé dans le quartier Saint-Louis, qu'il rencontrait des sympathies de toutes parts et avec l'appui de ses confreres il n'avait aucun doute sur le résultat de l'élection.

M. McDuff Lamb dit qu'il était fier de ce que M. Lavigne avait accepté la candidature ; parlant les deux langues avec facilités, et ayant une bonne éducation il est sur qu'il ferait un bon échevin.

MM. Bourrassa, Léon Derome, O Dérome, G Granger, Bessette et autres prirent la parole appuyant la candidature et une motion a cet effet fut adoptée à l'unanimite.

ARGENT COMPTANT.

Nous faisons une réduction speciale sur les prix courants a ceux qui achètent argent comptant.

CHS. DESJARDINS ET CIE.,
637 et 639 rue Sainte Catherine,
Aux Trois Chevreuils,
47-jno Montreal.

Les coquilles ont parfois de l'esprit, si l'on en croit le *Charivari*.

Un courriériste de théâtre, dit ce journal, annonçant la premiere representation d'une piece nouvelle, avec reprise d'un des plus jolis actes de Labiche, le *Chois d'un gendre*, ajoutait par precaution : "Consulter l'affiche."

Les compositeurs ont mis :

"Le *Choix d'un gendre* (consulter *la fille*)."

—Hé ! hé ! le conseil a du bon.

SECRET No. 19 DE GEO. TUCKER

Est un Onguent pour le Rifle, Dartres, Plaies, etc.

—L'exposition annuelle de volailles se tient actuellement en cette ville dans les salles de la société d'Histoire Naturelle. Les principaux exposants sont MM. Geo C Howison, Brockville ; C E Stockwell et U Bonneville, Danville, Qué ; A Pepler, Melbourne, Qué ; A Joyce, Thomas Hall, Thos Costen, Jas Ainslie, R C Willis, etc., de cette ville.

LISEZ CECI.

La toux et le Rhume sont facilement guéris, dit-on, par l'usage du Pin Rouge du Sud, ou Dr HARVEY.

Prix, 25 cts la bouteille 26 nov. 6m

—MM. S. Davis et Fils, manufacturiers de cigares, ont traduit devant le Recorder un de leurs apprentis, Ulric Larue, âgé de 17 ans, sous accusation de desertion de service. La mere dit que c'est plutôt sa faute que celle du jeune apprenti, s'il n'est pas allé travailler la semaine dernière. Le Recorder, apres avoir rappelé a la mere du jeune delinquant les devoirs des apprentis et l'avoir blâmée d'avoir porte son enfant a manquer a ces memes devoirs, suspend la sentence, en attendant la decision de MM. Davis et Fils au sujet de l'apprenti recusé. Ces derniers ont repris le jeune Larue à leur service.

—LA BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS voit chaque jour son succes s'affermir. D'où lui vient cette faveur particuliere du public ? Il suffit de parcourir au hasard un des numéros hebdomadaires de cette intéressante publication et l'on se rendra immédiatement compte du choix exigé, de l'attention scrupuleuse qui president a sa composition.

Les sujets les plus variés dans le Roman, la Litterature, l'Histoire, les Voyages, les Scènes du Desert ou de la Vie Indienne, y sont tour a tour développés avec l'attrait puissant des poignantes émotions que font naitre les grands spectacles de la nature, et l'analyse des sentiments les plus tendres et les plus délicats du cœur humain.

A ces divers titres, LA BIBLIOTHEQUE A CINQ CENTS a sa place marquée d'avance a tous les foyers, ou elle fera les délices du vieillard aussi bien que celles de la jeune fille.

Prix d'abonnement : un an $2.50, six mois $1.25, s'adresser a Poirier, Bessette et cie, éditeurs proprietaires, 1340, rue Notre-Dame. —jno

SECRET No 12 DE GEO. TUCKER

Arrapaho ou Baume de la Montagne Verte, Remede bien connu, interne et externe. Un Docteur dans votre maison.

—Ed Carbray, épicier, rue Cadieux, a fait cession de ses biens. Passif : $1,000.

LE JOUR DE L'AN.

Donnez pour étrennes un beau casque en mouton de Perse, en seal, en loutre de mer ou loutre du pays, ou bien un beau capot ou manteau en mouton de Perse, en seal, bokhara, astracan, etc. Nous avons réduit toutes nos pelleteries pour le temps des fêtes. Venez nous voir avant d'aller ailleurs.

CHS. DESJARDINS ET CIE.,
637 et 639 rue Sainte Catherine,
Aux Trois Chevreuils,
47 jno Montreal.

—M. l'abbé Tetreault, de l'eglise Saint-Jean-Baptiste de New-York, et M. l'abbé Laplante, de Rouckset, N. H., sont en ville.

—De la lumiere ! de la lumiere ! ! ! dit en mourant un grand poete.

De la lumiere ! de la lumiere ! ! dissent les vivants.

Et tous ont raison ; et ils auront encore plus raison d'aller acheter une lampe chez David Wells, No. 2012 rue Notre-Dame.

Ils seront certains d'avoir une lumiere éblouissante. —47-jno

—MM. Kent et Tufcotte ont été nommés curateurs et MM. P. Emond et A. G. Lard, inspecteurs, dans la faillite de M. J. L. P. Rolland

—Notre vente annuelle a bon marché est commencée, les fourrures les plus riches sont sacrifiées, notre seal est vendu a moitié prix, nos manteaux, capots, casques et manchons en mouton de Perse sont vendus au prix de la manufacture. Notre vison est vendu a un prix extraordinairement bas, manteaux et capots en bokara vendus aux prix de l'acheteur. Enfin bas prix sur toute la ligne.

HUBERT ET COMTOIS,
67—jno 685 rue Sainte Catherine.

—A une assemblée du barreau tenue hier apres-midi, des resolutions de condoleances relativement a la mort de M. J. H. Rogers, avocat, ont été adoptées.

POESIE.

Au jour de l'An les villages et les villes
Tressaillent d'allegresse et de bonheur,
Partout les jeunes gens, les jeunes filles,
S'echangent leurs souhaits avec ardeur ;
Souhaits accompagnés d'une caresse,
Le vieillard lui-meme, pres du tombeau,
Benit la Providence, et, avec ivresse,
Salue ce jour, comme le plus beau.
C'est bien legitime, et non sans raison ;
Mais il ne serait pas inutile, peut-être,
D'oublier que MM. Massicotte frere,
Vendent l'eau minérale Saint Léon
Au Numero 217, rue Sainte Elizabeth.
—54-jno

—Un cheval appartenant à M. Tradel, boulanger de cette ville, a pris le mors aux dents, lundi et a brisé, dans sa course, un reverbere sur la rue Craig, pres de la rue Wolfe.

—Si vous voulez conserver vos yeux en travaillant le soir, ayez toujours soin d'avoir un bon abat-jour.

Si vous voulez avoir ce qu'il y a de mieux dans ce genre d'article, allez chez David Wells, rue Notre-Dame, No. 2012.
47—jno

—Les recettes du chemin de fer canadien du Pacifique pour la semaine du 1er au 7 janvier 1887 ont été de $157,000, et dans la même semaine en 1886, de $117,000. Augmentation $40,000.

—Le magasin de M. Paul Lagarde, No 2120 rue Notre-Dame, ayant été détruit par le feu la veille du jour de l'An, M. Lagarde a ouvert la porte voisine un nouvel etablissement avec tout un assortiment nouveau et invite le public a lui donner son patronage comme par le passé. 01 jno

—M. E. R. Faribault, de la Commission Géologique du Canada, est aujourd'hui de retour de la Nouvelle-Ecosse, ou il a poursuivi depuis le mois de juin les explorations des années precedentes.

SECRET No 11 DE GEO. TUCKER

Guérit le Rhume, Toux, Enrouement Coqueluche. Connu sous le nom de Sirop Botanique de Tucker.

—Le détective Gladu a reçu des télégrammes de plusieurs villages du sud disant qu'un certain nombre de voleurs de chevaux parcourent les campagnes. Les cultivateurs sont partout sur le qui-vive.

OU DINONS-NOUS ?

L'endroit par excellence pour avoir un bon dîner à des prix à la portée de tout le monde, est le restaurant de Perroussel, Cote Saint Lambert. Cuisine française, service parfait, repas à la carte ; pensionnaires à la semaine. 15 j 2 mars

—John Collins, chauffeur, 37 ans, natif d'Ecosse, était traduit en cour du Recorder pour refus de payer son cocher. Il avait mille excuses, dont la meilleure était qu'il était ivre. Le recorder l'a condamné à $8, dont $4,65 pour le cocher.

AU PUBLIC VOYAGEUR.

L'hôtel du Canada, cet etablissement si bien connu du public voyageur est muni de toutes les ameliorations modernes et ceux qui le fréquentent n'ont qu'a se louer de l'installation et du service.

Chambres confortables, Vins et Liqueurs de premier choix.

Dîner complet pour 25 cts.

Chambre de bagage a la disposition des personnes ne passant que la journee a la ville.

A. C. SABOURIN,
1 mars—1 an Proprietaire.

—Lundi soir, a eu lieu à Saint-Joseph un concert d'ouverture du bazar Saint-Joseph, au profit des pauvres. Mme Brunet, Mlles E. Tessier et T. Boucher, MM. H. Saint-Louis, S. Michell, J. B. Morache et J. N. A. Beaudry y ont pris part.

LECTEURS.

Lisez l'annonce avec la vignette d'un ange qui paraît dans une autre colonne de LA PRESSE et vous verrez des certificats assermentés, qui vous prouveront que vous n'etes pas trompés comme vous l'etes tres souvent par certaines annonces. —15-cjno

—MM. Henri Lacerte, fils du Dr Lacerte de Yamachiche, et Arthur Heroux, fils de M. G. F. Heroux, du meme endroit, etaient de passage en cette ville lundi, en route pour les Etats-Unis, ou les deux jeunes gens vont compléter leurs études au college de Poughkeepsie, N.Y.

—Galilée découvrit la loi de l'isochronisme des oscillations des pendules en observant les mouvements d'une lampe suspendue dans la cathedrale de Florence.

Si cette lampe avait été achetée chez David Wells, No 2012 rue Notre-Dame, le grand physicien n'aurait pensé qu'a une chose, c'est a admirer sa splendide lumiere. 47-jno

—Hier matin, vers 8 heures, une alarme sonnée à la boite 32 a appelé la brigade au No 345 de la rue Saint-Antoine chez M. Achille Dumont, épicier. Le feu venait de se declarer a l'arriere du magasin, ou il y avait de l'huile. Les pompiers ont reussi assez promptement a eteindre les flammes, mais les dommages causés en grande partie par l'eau et la fumee s'élevent à une coupe de mille piastres.

SECRET No. 17 DE GEO. TUCKER

Guérit la Paralysie, Epilepsie, Depression Nerveuse, Danse de St-Vitus, Battement de Cœur, Hysterie. Un Antispasmodique puissant.

DR. J. G. A. GENDREAU,
CHIRURGIEN-DENTISTE
154 RUE ST. LAURENT, Montréal.
Extraction de dents sans douleurs. Dentiers faits d'après les procedés les plus nouveaux.
28 août-1a

MAISON DE SANTE
Pour les ALIENES, les Epileptiques, etc.
—Sous la direction des—
FRERES de la Charité
Quelques pas plus loin que l'eglise de la Longue Pointe et du même Côté de la dite Eglise.
Pres de Montreal, P. Q. 7 oct-6m

AVIS aux MERES
—FAITES USAGE DU—
TRESOR DES NOURRICES
DU Dr PICAULT.
Pour les enfants dont la dentition s'opere, et dont l'epoque est si fatale à des milliers,—Il produit un sommeil naturel—Il est sain et profitable—Il est agreable a prendre—Il est parfaitement inoffensif—Il guerit la douleur instantanement.
Prix 25c la bouteille, vendu par toutes les pharmacies. 2 oct-28-jno

JE GUERIS
L'EPILEPSIE
Quand je dis je guéris, je ne veux pas dire que je guéris cette maladie pour un temps et qu'ensuite elle revient. Je veux dire une guérison radicale. J'ai etudié toute ma vie la question des attaques epileptiques, de l'epilepsie ou folie et d'un mal. Je garantis que mon remede guerira les cas les plus desespérés, j'ai vu d'autres qui failli, ce n'est pas une raison pour que le mal ne puisse être guéri. Demandez de suite un traité et une bouteille gratis de mon remede infaillible. Indiquez l'Express et Bureau de Poste. L'essai ne coute rien et vous guérira.

Adressez : Dr. H. G. ROOT. Succursale : 37 Yonge St., Toronto. 25 oct.—1a-1

LE BON SENS !
La Compagnie des Pastilles a l'Huile de Castor (ASSOCIATION MEDICALE) vient de combler un besoin qui se faisait depuis longtemps sentir en offrant au public un produit pharmaceutique connu sous le nom de PASTILLES A L'HUILE DE CASTOR : ces pastilles qui sont preparées par un chimiste d'expérience ont agreable goût, catharique et purgative. Une boite contenant 6 pastilles sera adressée par la poste sur reception de 25 cents. Notre ASSOCIATION MEDICALE qui se compose de PLUSIEURS MEDECINS, donnera gratuitement des consultations sur toutes les maladies nerveuses ou des organes digestifs exigeant un traitement immediat. Adressez une estampille de 3 cents pour une reponse.

Adresser :
THE CASTOR OIL TABLET CO.
1346 rue Ste. Catherine, Montreal.
15 mars j 1 avril Sr 3

Rhumes, Toux, Asthme, etc.
Guéris infailliblement par l'usage de
L'ELEXIR PULMONAIRE BALSAMIQUE
Du Dr. PICAULT
Le meilleur et le plus efficace des remedes employés de nos jours.
PICAULT & CONTANT
PHARMACIENS
1475 Rue Notre-Dame, Montreal
Prescriptions préparées avec soin et avec les medecines les plus pures. 15 oct-1 a

SPECIALITE !
—(o)Σ(o)—
PRESCRIPTIONS
PREPAREES
AVEC SOIN ET PROMPTITUDE
A LA
PHARMACIE
ALEXIS ROBERT,
9, Rue ST. LAURENT, 9
MONTREAL
Service de Nuit. Cloche Electrique
206—jno

LA SANTE AVANT TOUT !
MALADIE DITE A VUE D'ŒIL
Examen et Consultation Gratis.
Depuis 1856, j'ai commencé la pratique des rachanges avec les sauvages, et tout le monde a vu tous les jours, les brillants succes que j'en ai obtenus. Ils sont vraiment une preuve de mon habileté. Il est inutile de specifier, car lorsqu'une personne procure une guerison radicale de la consomption, des rhumatismes, de la dyspepsie, des maladies des poumons, de toux a tout age elle peut guérir avec facilité les maladies decrites.

J'ai obtenu une marque de commerce enregistrée par le gouvernement.

Comme preuve de mes avances, je publirai tous les mercredis et samedis des certificats venant de personnes respectables et dignes de confiance.

Nous avons constamment toutes especes de racines, herbes et feuilles sauvages que nous detaillerons a prix modérés.

Je reçois la clientele de 9 hrs a.m. a 3 hrs p.m. Aucun debit le dimanche.

CERTIFICAT.

Je soussigné certifie avoir été guéri par Mme Desmarais & Lacroix, 505 rue Mignonne, des maladies suivantes : un catarrhe de quinze ans passés a mes poumons, de toux a tout age je fus obligé de passer tout un hiver sans pouvoir vaquer a mes occupations, passant mon temps a tousser et a cracher. J'avais aussi la dyspepsie et la maladie des rognons, et rhumatismes de tous les côtés. Tous les docteurs que j'avais alors vu, les avaient déclarés incurables, je me suis alors adressé par plusieurs médecins, mais ils disaient que ma maladie était incurable. Je me suis trouvé devoir suspendre toute la vie ne pouvant alors quasi entendu parler de l'habileté de Mme Desmarais, je suis allé la trouver, et elle m'a dit ma maladie, ayant eu bonne confiance en elle, je me suis mis sous ses soins, a ma grande satisfaction, je fus guéri au bout de 7 semaines et je travaille comme si jamais je n'avais été malade. Ceux qui voudront des informations, je serai heureux de leur en donner.

(Signé) EMILIEN MORIN.
34 rue St. Charles Borromée.

A. E. Lacroix, Successeur de Mme. Desmarais,
505 rue Mignonne. 60 jno

FEUILLETON DE LA PRESSE.

No. 27

LES DEUX HÉRITIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

IX

(Suite.)

La voiture s'arrêta doucement devant la porte de l'hôtel, et l'un des valets de pied, lestement descendu, ouvrit la portière à un jeune homme qui, franchissant le trottoir d'un bond, passa comme un trait devant le gamin toujours assis sur sa borne et entra dans l'hôtel. Un autre jeune homme descendit à son tour presqu'aussitot, et suivit le même chemin.

Mais Moucheron ne vit pas celui-ci, il avait vu le premier et ne songeait plus à regarder personne.

—Bamboche ! se dit-il au comble de la stupéfaction et de la joie, c'est mon gandin au pince-nez de cette nuit !

Il avait reconnu Octave de Moncharmont.

Octave et le prince Tolstoï avaient, comme nous l'avons vu, pénétré tout d'abord dans la cour de l'hôtel, pour s'assurer à l'avance si le général consentait à recevoir chez lui son neveu, Lucien blessé. Pendant ce temps, le valet de pied resté près de la voiture, s'était empressé d'en refermer la portière.

Une fois certain que celui qu'il avait le projet de ne plus perdre de vue était dans l'hôtel, et ne pouvait en sortir sans passer devant lui, Moucheron se retourna du coté de la voiture et grimpant sur la borne, essaya de regarder dans l'intérieur. Tout ce qui concernait le gandin l'intéressait désormais au plus haut point, et il était bien aise de s'assurer, pour commencer, de ce que pouvait renfermer cette voiture conduite si doucement et avec tant de précautions. Malheureusement l'ancien spahis Bernard ne lui en laissa pas le temps. Saisi au vol par la main vigoureuse du soldat, et replacé à terre au-dessus de la hauteur de la portière, il dut forcément renoncer à cette entreprise, mais lorsque Bernard, apprenant qu'il avait été témoin la veille de la disparition du paysan bourguignon, et alléché par l'espérance d'obtenir de lui quelques renseignements à ce sujet, lui proposa un moment de conversation particulière dans la petite salle du marchand de vins, il comprit de suite tout le parti qu'il allait pouvoir tirer de la situation et se hâta d'accepter.

—T

LA PRESSE

Imprimée et publiée par

DANSEREAU & CIE.

ADMINISTRATION ET REDACTION

No. 1540, RUE NOTRE DAME,

(En face de l'Hôtel-de-Ville.)

ABONNEMENT

Edition Quotidienne..... $3.00 par an
Edition Hebdomadaire ..... 1.00 "

ANNONCES (mesure agate)

Première insertion.....10 cts la ligne
Insertions subséquentes..... 6 cts "

Toutes correspondances doivent être adressées simplement comme suit:

LA PRESSE.

P. O. Boîte 1178. Montréal Canada.

LA PRESSE

MONTREAL, 12 JANVIER 1887.

LES PRETENTIONS DES AMERICAINS

Les Américains paraissent avoir la prétention de règler seuls la question des pêcheries du Canada. Les Etats-Unis s'arrogent le droit de pêcher dans les eaux canadiennes comme s'il y avait un traité à cet effet.

Ces jours derniers, le trésorier des Etats-Unis, M. Manning, communiquait au Congrès un mémoire concernant l'attitude du Canada au sujet des prétendus droits conférés aux Etats-Unis en vertu du traité de 1818.

M. Manning prétend que les vaisseaux américains ont le droit d'entrer dans les ports canadiens pour faire le commerce, non en vertu de traités, ni de concessions de notre part, mais en vertu de l'autorité émanant du gouvernement des Etats-Unis. Mais l'application qu'il fait de ce principe aux pêcheries du Canada, est loin d'être concluante.

Les droits que les Américains ont eus dans nos pêcheries ont été déterminés par traité qui engageait les deux nations. Et ces droits cessent par l'abrogation du traité. Les Etats-Unis invoquent le traité de 1818, mais ce traité est bien clair : il dit :

"Et ont aussi la permission d'entrer dans toutes les autres baies pour y chercher abri et reparer leurs dommages, acheter du bois, obtenir de l'eau, et pour nul autre but, sujets aux restrictions qui seront jugées necessaires pour les empêcher de prendre, de faire sécher ou de nettoyer le poisson ou d'abuser de toute autre manière quelconque des privileges qui leur sont réservés, tel qu'il est dit plus haut."

Cela ne donnait pas aux vaisseaux américains le droit de pêcher dans les eaux canadiennes. Entre 1817 et 1854, plusieurs vaisseaux des Etats-Unis ont été détenus et saisis pour infraction au traité et en violation des lois.

Le gouvernement a demandé l'abrogation du traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis, et maintenant il veut continuer à faire la pêche dans nos ports, exactement comme il le faisait avant l'abrogation du traité. Le gouvernement canadien a fait respecter nos droits et les Etats-Unis osent se plaindre de nous.

Ils s'arrogent des droits qu'ils n'ont pas et ils se plaignent de ce que le Canada n'a pas voulu se faire voler.

Les prétentions de M. Manning sont trop illogiques pour porter la conviction dans le Congrès, à moins que les Etats-Unis soient bien décidés d'user quand même de nos pêcheries. Nous croyons plutôt qu'ils veulent faire des embarras et créer des difficultés pour forcer le Canada à faire des concessions par un nouveau traité, mais ils perdent leur temps.

POLITIQUE ETRANGERE

. écidément, tout est à la paix en Europe, et c'est à qui, entre les gens qui sont censés tenir dans leurs mains les destinées des peuples, protestera le plus énergiquement de son horreur pour la guerre. Nous avons déjà vu en France e général Boulanger et M. Clémenceau ans ce rôle. Mais en Allemagne, ce n'est ni un ministre de la guerre, comme le général Boulanger, ni un candidat perpétuel au ministère comme M. Clémenceau, c'est le souverain lui-même, qui saisit avec un empressement exemplaire toutes occasions pour combler le monde de protestations pacifiques. Il ne s'est pas produit, à notre connaissance, moins de quatre de ces occasions dans le courant de la semaine dernière. Une fois, répondant à une adresse que lui présentait le prince héritier de la part des commandants de corps d'armée, Guillaume a exprimé à trois reprises différentes son ferme espoir du maintien de la paix. Il ne se lassait pas d'y revenir ; c'est comme une obsession.

Aux ambassadeurs, même guitare ; "cette année, a-t-il dit, sera tranquille et prospère." Il a ensuite écrit aux autorités municipales de Berlin : "Jamais je ne cesserai de faire tous mes efforts pour le bien-être de mes sujets ; et je suis convaincu que, grâce au bienfait de la paix, que je prie Dieu de conserver au peuple allemand, mes efforts seront couronnés de succès." Ailleurs encore, il déclare aux sociétés allemandes de la Croix Rouge qu'il vit avec l'espoir que "ses efforts pour conserver les bénédictions de la paix ne seront pas vains." Bref, ces assurances pacifiques sont tellement multipliées qu'il y aurait mauvaise grâce à en mettre la sincérité en doute, à moins que l'insistance même qu'y met leur auteur ne soit une raison pour les rendre suspectes. Quoiqu'il en soit, en Allemagne comme ailleurs on pratique la maxime : *Si vis pacem para bellum.*

Non-seulement on remue ciel et terre pour augmenter l'effectif et le budget de l'armée mais encore on fait rentrer au bercail pour le premier mai prochain tous les officiers en congé, preuve que si on ne veut pas la guerre il faut toujours s'y attendre.

Les combinaisons pacifiques ou belliqueuses se multiplient d'ailleurs à l'infini. La dernière a été lancée par M. Blowitz, le fameux correspondant parisien, ou plutôt cosmopolite, du *Times* de Londres, qui a dit, affirmé et répété que l'Allemagne et la Russie avaient signé un traité par lequel la première s'engageait à rester neutre dans le cas d'une guerre austro-russe, et la seconde à se croiser les bras dans le cas d'une guerre franco-allemande. Il a plu des commentaires dans tous les journaux et dans toutes les chancelleries à propos de cette nouvelle étourdissante qui, disait-on, bouleversait de fond en comble la condition politique de l'Europe.

En somme, les probabilités d'une guerre prochaine, qui commençaient à devenir sérieusement inquiétantes, sont au moins enrayées pour le moment, et l'Europe peut dormir à peu près tranquille, jusqu'au printemps. Mais quand viendra le mois de mai, personne ne peut dire ce que seront devenues les volontés pacifiques de l'empereur Guillaume ; ce qu'il adviendra des affaires de la Bulgarie, dont le gouvernement provisoire continue à défier la Russie, tandis que celle-ci continue à le menacer d'une invasion s'il persiste à lui résister ; et aussi ce qui se passera en Asie entre la Russie et l'Angleterre, qui ne parle de rien moins que de bombarder Constantinople si le sultan continue à coqueter avec le czar. Ce dernier incident n'est pas le moins piquant de la situation.

Le cabinet anglais voit avec un véritable désappointement lui échapper l'alliance turque, sur laquelle il croyait pouvoir compter, en même temps que sur celle de l'Autriche, en cas de guerre contre la Russie ; il n'a sans doute pas l'imprudence de s'en prendre à celle-ci, mais il n'a plus de ménagements à garder avec le Grand Turc, et il fait usage de l'intimidation, le seul expédient qui lui reste à essayer pour le retenir sous sa dépendance ; et le Grand Turc, qui est fort embarrassé de son attitude entre ses deux protecteurs acharnés, n'est sans doute pas fâché d'avoir un prétexte pour se tenir en équilibre. Menacé d'anéantissement par l'Angleterre s'il cède à la Russie, il se retourne vers celle-ci et s'excuse de ne pas pouvoir lui obéir. Et, au lieu de se décider à quelque chose comme il est probablement sur le point de le faire, il déclare humblement qu'il n'est point maître de sa volouté, et qu'il attendra pour prendre une résolution, que les puissances européennes en aient arrêté une elles mêmes, à laquelle il s'empressera de se conformer.

Ainsi, toute cette grosse affaire, qui tient en suspens la paix ou la guerre en Europe roule sur des pointes d'aiguille, sur des subtilités et des intrigues où chacun joue au plus fin, comme s'il s'agissait d'une simple partie d'échecs. Pendant ce temps-là, le dénouement ne semble pas avancer d'un pas, et on dirait que tout le monde attend la fonte des neiges pour en finir par un grand coup de balai La dernière péripétie a été le bruit répandu que les agents bulgares allaient essayer d'un nouveau coup d'Etat qui ramènerait une fois encore le prince Alexandre à Sofia. La Russie a déclaré net que ce serait le signal qu'attendaient ses soldats pour entrer en Bulgarie et on prévoyait une commotion inévitable, lorsque le prince lui-même, qui ne se soucie pas vraisemblablement de faire l'office de la balle dans un jeu de paume, a fait annoncer qu'il allait voyager pour sa santé en Egypte et dans l'extrême Orient. Tout le monde lui souhaite bon voyage. Ce sera un gêneur de moins en Europe.

ISIDORE CHAMPAGNE

Qui donc s'imagine que l'on célébrera les noces d'or de mon ami Champagne sans que je lui consacre un article un peu bien ficelé, chaud et gaillard, comme il convient au héros de la fête qui rassemble ce matin les gros bonnets de la Gatineau, de Hull et d'Ottawa? Je cours au devant de la provocation, voici l'article ; le temps me manque pour le faire plus court.

Commençons par des couplets

Sur l'autre bord de la rivière
Résonne un joyeux carillon,
Et le temple de la prière
S'emplit, du balustre au perron.

C'est la fête d'un patriarche
Qui s'avance, après cinquante ans,
Le cœur heureux, libre en sa marche
Comme aux beaux jours de son printemps.

Au bras sa compagne fidèle,
Il pénètre dans le saint lieu,
A l'autel un fils les appelle
Pour les bénir au nom de Dieu.

C'est le grand jour où l'on moissonne
Les récompenses, les cadeaux,
Aussi le clocher carillonne!
Aussi l'on hisse les drapeaux!

Voyez sur la blanche campagne
Les visiteurs de l'amitié,
Vive le doyen des Champagne
Vive Isidore et sa moitié!

***

Reprenons la prose et faisons le portrait de notre ami, pour ceux qui n'ont pas l'avantage de le connaître.

De petite taille, mais prise admirablement, les épaules fortes, la figure brunie, les yeux clairs et vifs, les cheveux ébouriffés, le sourire aux lèvres, le geste animé, la démarche encore très légère, tel est Isidore Champagne. Depuis vingt ans, il n'a guère vieilli. Ce qu'il perd dans une saison il le regagne dans une autre. Son fonds d'historiettes et d'anecdotes va toujours en augmentant—et il raconte sans cesse avec un tour nouveau.

Depuis cinquante ans qu'il habite Ottawa bien des changements se sont opérés sous ses yeux. Ce n'est plus Bytown, mais Ottawa.

Qui de nous a pu oublier le légendaire Bytown? Nous avions quinze ou vingt ans ; les échos de la renommée apportaient dans toutes les paroisses du Bas-Canada ce nom d'un pays lointain, accompagné de récits fantastiques. Les voyageurs popularisaient chez nous la Grande Rivière, le Long Sault, les Rideaux, la Chaudière, la Pigeonnière (Hull), les Chats, les Allumettes, les aventures des forestiers, Montferrand, Sans-Pitié, le pont de chaînes, Corktown près du canal Rideaux, les loups de la Gatineau, la descente des cribs dans les rapides, les rencontres et les combats entre Irlandais et Canadiens ; Bytown enfin, pour tout dire, résumait dans son seul nom la géographie et l'histoire de la vallée de l'Ottawa—province encore à l'état sauvage il y a un demi-siècle.

M. Champagne a vu se former toutes les rues de la capitale ; graduellement il en a vu disparaître tous les édifices primitifs, car pour faire Ottawa on a démoli Bytown. Sa mémoire si parfaite lui rappelle la ville disparue ; il la reconstruit pièce par pièce et nous en donne la description avec cette chaleur et cette vie dont il marque constamment ses phrases. Les choses ont marché si vite autour de lui que le passé dont il parle semble remonter à plus de cent ans.

***

Je me figure entendre un contemporain de Maisonneuve racontant les premiers jours de Montréal, et alors je pose une question :

—Depuis quand êtes-vous ressuscité, monsieur Champagne ?

—Mon cher enfant, les gens comme moi ne meurent pas. Les anciens Canadiens, ça vit toujours ! Voilà cinquante ans que nous nous proposons, ma femme et moi, de célébrer nos noces d'or ; ce sera en 1887, juste soixante ans, presque mois pour mois, après le débarquement du colonel By aux Rideaux. Nous ferons des noces ! Il faut bien que jeunesse se passe !

Voilà comment il s'exprime. Ses yeux vifs comme à l'âge de quinze ans pétillent d'intelligence. Un bon rire, fin et franc, traverse sa conversation. Si vous parlez, il vous écoute, mais scientifiquement (passez-moi le mot) de manière à saisir toute votre pensée. Aussi jamais il ne vous demande de répéter. Ceci est très rare en Canada. Dès qu'il prend la parole la phrase est faite et coule de source.

Il incombe aux écrivains de notre époque de rappeler le souvenir des Canadiens qui ont soutenu la cause de notre race dans les jours difficiles du passé. Isidore Champagne, son frère Antoine, Joseph Turgeon, MM. Lazure, Berrichon et Marier, pour n'en mentionner qu'un petit nombre, ont travaillé avec ardeur et succès à l'organisation des cercles qui ont fait notre force dans ce milieu de Bytown si hostile à tout ce qui nous concerne. Ils ont régné par le droit de leur supériorité dans les quartiers By et Ottawa, la ville française. Lorsque les messieurs Champagne s'établirent dans cette région, la forêt recouvrait encore presque tout l'espace compris entre la rue Clarence et la partie nord jusqu'à la rivière, et tout le terrain situé à l'est de la rue Dalhousie, jusqu'au Rideau. La paroisse Sainte-Anne était un territoire de chasse.

—Pour manger des perdrix et des lièvres dans la paroisse Sainte-Anne, il faut les faire venir de loin aujourd'hui ! me disait dernièrement M. Isidore Champagne. Mais la paroisse peut les payer !

***

Une salle de lecture s'était ouverte à Bytown en 1850, et plusieurs Canadiens en faisaient partie. Au renouvellement du bureau, l'année suivante, le sieur P..., un Anglais intransigeant, monta une cabale qui éloigna les Canadiens des charges d'officiers. M. Joseph Turgeon sortit à la tête de nos compatriotes et déposa une démission générale, disant pour terminer :

—Nous allons créer une salle de lecture ; elle subsistera plus longtemps que la vôtre, et nous y ajouterons des conférences, ce que vous ne sauriez faire !

Le projet resta dans l'air quelque temps, puis il y eut une première convocation des Canadiens chez M. Champagne. De cette séance sortirent la Société Saint-Jean-Baptiste, l'Institut, un corps de musique et un club d'amateurs dramatiques—quatre organisations qui n'ont cessé de marcher de progrès en progrès. Le cercle de lecture des Anglais dura trois ans, mourut de sa belle mort et ne s'est pas relevé.

Mais que de sacrifices il a fallu de la part des promoteurs du mouvement canadien pour accomplir cette grande œuvre ! Treize années après ces fondations, lorsque j'arrivai à Ottawa, les messieurs Champagne personnifiaient encore tout l'élément solide et vigoureux de l'entreprise. Ils jouaient le même rôle dans les sociétés de secours mutuel, Saint-Joseph et Saint-Pierre, alors de date récente, et qui sont riches aujourd'hui. Je me rappelle que l'on m'écouta avec surprise et avec des signes de satisfaction lorsque, au banquet de la Saint-Jean-Baptiste, en 1867, je retraçai l'historique de ces travaux et fis l'éloge de la famille Champagne. Mon but était non seulement de rendre hommage au mérite mais de bien faire comprendre que les gens de Québec, comme on nous appelait, étaient désireux d'entrer dans les traditions locales et de les continuer.

Avant 1865 la masse des Canadiens résidents de Bytown venait ou de Montréal ou des comtés voisins. L'arrivée du gouvernement modifia profondément ces proportions, parce que nous étions nombreux et que presque tous pouvaient passer pour québecquois. Les anciens de Bytown s'effrayèrent de l'influence que nous pouvions exercer dans leur ville ; ils se tinrent d'abord sur le qui-vive. Ceux qui vinrent à nous les premiers furent les Messieurs Champagne. Ceci explique mon discours cité plus haut.

A minuit le jour de la Saint-Jean-Baptiste, le canon d'Isidore Champagne réveillait Bytown—et la fête commençait. J'ai bourré ce canon, que les Anglais laissaient tonner avec plaisir. A présent, la police le met en interdit. Non ! Ottawa n'est plus Bytown ! Mais il y a des compensations !

Des compensations. C'est qu'il en faut pour racheter les horreurs du passé ! Avant la "bataille des pierres" qui eut lieu en 1849, les Canadiens étaient les souffre-douleurs des Irlandais. Ceux-ci se faisaient un jeu de déménager une maison en pleine nuit, d'assommer un passant, de gâter l'eau d'un puits, de mettre le feu aux étables, de déshabiller des enfants dans la rue pour les voir courir, de passer un bâton au travers d'une vitre. Un jour, ils sortirent d'un corbillard le cercueil d'un pauvre homme et le placèrent au milieu de la rue, après avoir dispersé le convoi.

Un jour, la mesure se trouva comble ; le compte fut réglé définitivement en notre faveur. Le parti vaincu enterra ses morts et se tint coi.

Durant cette crise, qui avait duré des années, la conduite des messieurs Champagne a été digne d'éloge et si les Canadiens n'ont pas triomphé plus tôt ce n'est pas leur faute.

Bytown, perdu au milieu des bois, attirait continuellement l'attention du Bas-Canada. Ce lieu passait avec raison pour être un coupe-gorge quasi inabordable. Vers 1847, des voyageurs des pays d'en haut me racontèrent par le détail ce qui s'y passait. C'était à donner la chair de poule. Revenir de Bytown signifiait sortir de l'antre du lion. Une famille qui ne recevait pas les nouvelles attendues de l'un de ses membres parti pour les chantiers de l'Ottawa, se mettait à dire : "Il aura été tué à Bytown." Pouvais-je deviner que le temps viendrait où non seulement j'habiterais ces lieux de sinistre mémoire, mais encore que je connaîtrais si intimement les Canadiens courageux qui avaient osé s'y établir les premiers !

Les journaux du Bas-Canada, de 1836 à 1850 ne parlent pas, où ne disent qu'un mot des bagarres sanglantes de Bytown. Toute notre population s'en préoccupait cependant. Leur souvenir je le répète est resté légendaire. En interrogeant les nombreux témoins qui sont chaque jour autour de moi, j'ai acquis la certitude que la réalité était plus terrible que le tableau composé par nos imaginations. Tout cela tient du roman. Si jamais un habile metteur en scène nous en fournit la description, le public criera à l'impossible.

***

Oui, ce matin, dans la nouvelle église de la Gatineau qui s'ouvre au culte, je pourrais probablement revoir cent personnes qui ont traversé l'époque dont je parle. Que la paix et le bonheur dont elles jouissent à présent soient leur partage jusqu'à la fin de leur carrière que je souhaite longue et prospère.

Plusieurs familles Champagne habitent la ville d'Ottawa et les environs. Elles viennent du comté des Deux-Montagnes. Toutes sont remarquablement douées sous le rapport de l'intelligence, aussi ont-elles réussi à se donner de bonnes positions dans diverses branches d'industrie, négoce etc. L'une occupe une belle terre à la campagne ; une autre a fourni un excellent avocat ; une autre nous promet un écrivain de talent : tous sont patriotes jusqu'au bout des ongles. Le curé de la Gatineau, fils d'Isidore qui m'occupe ici, est un homme de haute valeur par ses études, son esprit actif et primesautier, par ses manières aimables et engageantes ; par son mérite d'orateur et par ses brillantes connaissances en musique. On ne le prend jamais sans vert ! Etre l'ami du curé Champagne c'est un honneur et un profit, car profit rime avec esprit.

Madame Isidore Champagne a partagé de tous temps le patriotisme de son mari. Lorsque leur maison était le foyer canadien par excellence, le rendez-vous des nôtres à Bytown, cette brave canadienne mettait au service de la cause nationale un dévouement à toute épreuve qui ne s'est jamais démenti.

A la grande convention de Windsor, en 1883, M. Isidore Champagne prononça un long discours qui fut continuellement applaudi. Je l'ai rarement entendu s'exprimer avec autant de verve, lui qui pourtant est tout de feu. Nos compatriotes de l'autre extrémité d'Ontario ont vu ce que c'est qu'un ancien président de la Saint-Jean-Baptiste de Bytown !

BENJAMIN SULTE.

CHAMBRE DE COMMERCE.

L'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de Montréal a eu lieu hier après-midi, sous la présidence de M. G. A. Drummond. L'assistance était nombreuse : on y remarquait MM. le maire Beaugrand, les échevins Grenier et Rolland, G. M. Kinghorn, Andrew Robertson, E. McLennan, Edgar Judge, Hugh McLennan, J. H. Winn, R. M. Esdaile, H. Labelle, W. W. Ogilvie, Saint-Onge, Morin, J. O. Lafrenière, J. Hodgson, James Slessor, R. P. McLea, F. W. Henshaw, J. P. Cleghorn, Hollis Shorey, J. H. Joseph, James Ingliss, W. D. Stroud, W. Raphael, Wm. Cassils, B. J. Coghlin, F. W. Henshaw, G. E. Hart,

Les nouveaux règlements préparés par le comité sont soumis à l'assemblée et adoptés. Ils contiennent des dispositions établissant des pensions pour les veuves et les orphelins des membres défunts.

On procède ensuite à l'élection des officiers pour l'année courante et le choix suivant est fait à l'unanimité : président, G. A. Drummond ; 1er vice-président, W. W. Ogilvie ; 2nd vice-président, J. P. Cleghorn ; trésorier, R. Archer.

Des comités sont chargés de préparer pour la soumettre à l'assemblée une liste de noms pour la formation du conseil et du bureau des arbitres.

En attendant le résultat de leurs délibérations, le président soumet à l'assemblée le rapport annuel de la Chambre.

Diverses remarques sont faites par les membres sur quelques parties de ce rapport.

M. Morin fait observer le développement extraordinaire qu'a pris le commerce de bois dans le port de Montréal depuis une dizaine d'années. Il dit que les facilités offertes à ce commerce n'ont pas grandi dans la même proportion et il suggère l'idée d'un quai très considérable qui pourrait être construit à Longueuil et qui faciliterait hautement ce commerce. Il demande en outre si la Chambre a l'intention de nommer un inspecteur de poisson. Le président répond qu'un inspecteur sera certainement nommé.

Des remarques sont aussi faites sur l'insuffisance de la brigade des pompiers pour la protection de la ville contre le feu. Le département du feu a introduit des améliorations sensibles mais il reste encore beaucoup à faire. On suggère d'ajouter à la brigade un corps de pompiers à demi-gages pour les circonstances extraordinaires.

A propos d'une autre partie du rapport, on exprime le desir de voir se produire une amélioration dans le transport des malles d'Europe qui nous arrivent trop longtemps après qu'elles ont atteint New-York.

M. le maire Beaugrand soumet à la Chambre l'idée de construire à Montréal une résidence pour le gouverneur général. Il dit qu'il se propose de convoquer une assemblée des citoyens pour discuter l'idée, mais qu'il aimerait connaître, puisque l'occasion se présente, l'opinion sur ce sujet d'un corps aussi important que la Chambre de Commerce.

Une résolution approuvant l'idée de construire une telle résidence est adoptée, un seul membre s'y opposant.

A propos de la partie du rapport concernant l'inondation, M. G. S. Bucsh suggère pour prévenir l'inondation du printemps que l'on barre le fleuve pour empêcher les glaces d'en haut de descendre.

M. Edgar Judge exprime l'espoir que bientôt la Chambre de Commerce se construira un edifice digne de la ville de Montréal.

M. J. D. Rolland suggère que le rapport de la Chambre soit traduit et imprimé en langue française. Il croit que cela aura l'effet d'engager les Canadiens-français à faire partie de la Chambre et à y prendre une part active. M. J. Hodgson appuie de tout cœur la proposition de M. Rolland. Il désire beaucoup voir les Canadiens-français travailler de concert avec les Anglais à la prospérité de Montreal. Il croit qu'une seule chambre de commerce servira plus efficacement les interêts de Montréal.

M. H. Shorey parle dans le même sens et la proposition de M. Rolland est adoptée unanimement.

Le rapport est reçu et adopté par l'assemblée.

Le comité de nomination n'étant pas encore revenu, vu l'heure avancée, l'assemblée s'ajourne jusqu'à aujourd'hui à midi, où l'on procédera à l'élection du comité et du bureau d'arbitrage.

MARIAGE FASHIONABLE.

Grand émoi, hier matin, dans le beau monde de Montréal. M. Henri Gerin-Lajoie, avocat, membre de la société Ouimet, Cornellier et Lajoie, conduisait à l'autel Mademoiselle Marie Lacoste, fille aînée de l'honorable M. Lacoste, sénateur. L'église Saint-Jacques était littéralement bondée de spectateurs, comprenant l'élite de la société de Montreal, quoiqu'à proprement parler, il n'y avait eu aucune invitation, les parents seuls, pas même les intimes, ayant été conviés à cette fête de famille.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Reverend Monsieur Camille Caisse, l'une des figures les plus brillantes de notre clergé. L'allocution que le savant abbé a prononcée en cette circonstance est un petit chef-d'œuvre que nous souhaiterions pouvoir reproduire.

La mariée a été conduite à l'autel par son père et M. Henri Parent, ingénieur en chef du canal Lachine, servait de témoin au marié.

La mariée était vraiment belle dans sa superbe toilette en satin blanc avec voile et fleurs d'oranger, bijoux en diamants et or. Les filles d'honneur étaient Mlle Beatrice Taschereau, Mlle A Robitaille, de Quebec, et Mlle Garneau, d'Ottawa. Toutes trois portaient une toilette exactement semblable, en faille rose avec bonnet de même couleur. Les garçons d'honneur étaient MM. L.J. Lacoste, Adolphe Chauvin et Leon Gerin.

L'on a beaucoup remarqué dans le cortège trois ravissantes petites créatures, portant avec le plus charmant effet, de délicieux bonnets blancs ; c'étaient mesdemoiselles Justine, Jeanne et Yvonne Lacoste, les petites sœurs de la mariée, trio d'une beauté frappante.

Après la cérémonie, fut servi chez le père de la mariée un déjeuner auquel assistaient l'honorable juge Taschereau et Mme Taschereau, Mme Lajoie, M. B. Globenski et Mlle E. Globenski, M. et Mme Chauvin, M. et Mme Henri Parent, M. et Mme de Bonald, M. et Mme L. A. Globenski, M. et Mme Suite, d'Ottawa, M. et Mme Edmond Globenski, M. et Mme Eugène Globenski, M. et Mme Prevost, M. et Mme J. H. Masson, M. Hector et Mlle Chauvin, Mme Robitaille, de Quebec, M. J. B. T. Prouix, M. D., M. A. A. Taillon, de Sorel, M. D. L. Dumont Lavilolette.

M. et Mme Lajoie, sont partis hier après-midi, par le convoi de 4 heures, pour un voyage de quelques jours aux Etats-Unis.

Les cadeaux envoyés à Mlle Lacoste qui dépassent le chiffre de cent, sont très riches.

LES CLOCHES D'ALARME.

Les cloches sonnent une alarme et tout est fini. C'est pour vous dire que des misérables substitutions sont pratiquées quand on demande le véritable et l'infaillible extirpateur de cors sans douleur de Putnam : ce dernier enlève toujours le cor, ne laisse aucune partie malade et ne cause aucune douleur. Assurez-vous qu'on vous donne du "Putnam."

Une maman prudente :

La fille. – Maman, M. Gobesec m'a demandée en mariage hier au soir.

La mere,—T'est-tu engagee avec lui, ma fille ?

La fille.—Oui, maman.

La mere.—A-t-il de l'argent, ma fille ?

La fille. — Seulement $1,000 par année, maman.

La mere.—Eh bien, ma fille, soigne le délicatement jusqu'au printemps. Il est possible que tu rencontres un meilleur parti pendant l'hiver.

SECRET No 13 DE GEO. TUCKER
Onguent de la Montagne Verte pour Emplâtres.

Importateurs en Gros
—DE—
MENUS,
ARTICLES DE FANTAISIE, ETC.

On trouvera toujours un bon assortiment de ces Objets,
—CHEZ—
LEGER & CIE.,
241—RUE ST. PAUL—241
Coin des Rues St. Vincent et St. Paul.
20 août-1a MONTREAL

VETEMENTS D'HIVER
Avant d'acheter ailleurs, allez visiter le grand établissement du
Marchand-Tailleur,
DANS L'HOTEL BALMORAL,
M. V. GIROUARD,
Il a reçu ces jours derniers un assortiment complet de
MARCHANDISES D'HIVER,
Importés des meilleures fabriques FRANCAISES, ANGLAISES, ECOSSAISES et AMERICAINES.
Ouvrage sur commande une spécialité
Immense stock de Mercerie, tels que Corps Caleçons, Chemises, Cravates, etc. Rappelez, vous l'adresse,
V. GIROUARD,
MARCHAND-TAILLEUR,
HOTEL BALMORAL, 1966 rue Notre-Dame
15-1-ho

AVIS

AVIS est par les présentes donné que la Société qui a existé entre Jean-Louis Cassidy, Claude Melançon, P. M. Dumont Laviolette, Ludger A. Garieppy, Alphonse Aumond, négociants et Louis Adelard Senecal, gentilhomme, de la Cité de Montréal, tant en nom collectif qu'en commandite, sous la raison sociale de John L. Cassidy & Co. a été de consentement mutuel, dissoute le SEIZE DECEMBRE courant.

Les seules personnes autorisées à régler les affaires de cette société sont Messieurs Jean L. Cassidy, Claude Melançon, P. M. Dumont Laviolette, Ludger A. Garieppy, Alphonse Aumond qui ont formé à la date susmentionnée une nouvelle société sous la raison sociale de John L. Cassidy & Co.

JOS. MELANÇON,
Notaire et Procureur,
Montréal, 17 Déc., 1886. 48-27-86

IL EST ARRIVE !
Le Célèbre VIN de Champagne de la maison de
EDMOND BESSERAT, le
CLOS ST. URBAIN,
Produit de l'abbaye de Binson, Extra-Sec. En vente chez les principaux Epiciers et Hoteliers,
SEULE AGENCE
CHAS. DEVIN,
714, RUE CRAIG, MONTREAL.
6 Dec. 6m

CREVIER & MOLL,
FERBLANTIERS ET PLOMBIERS
98 RUE ST LAURENT
Couvreurs en Ferblanc, Tole Galvanisée, Ardoise et autres Metaux. Tout ouvrage en Tôle Galvanisée fait sur DESSIN,
Poseurs d'Appareils de Chauffage à Eau Chaude.
Tout ouvrage executé promptement et à des prix Modérés.
CREVIER & MOLL, Ci-devant F. X. CREVIER
11 Sept-270-1a

200
MAGNIFIQUES
SLEIGHS.
—ET—
VOITURES D'HIVER
Dans les derniers goûts, fabriques avec soin et d'un fini parfait, à des prix incroyablement bas.
R. J. LATIMER, 92 RUE McGILL, Montréal.
11 Dec.-h-q-h-jno

VOLEURS DECUS AVANT DE S'ECHAPPER
TORONTO, 8 Septembre, 1886.
A Messieurs GOLDIE & McCULLOUGH,
Messieurs,
Hier soir, des voleurs ont essayé d'ouvrir le coffre-fort que l'ai dernièrement acheté de vous. Ils percerent un trou dans la porte près de la serrure afin d'en briser le Mecanisme, mais la plaque en acier qui protege la serrure, les empecha de la briser, cela m'a fallu de ne pas me faire voler une somme considerable d'argent, ma propriete individuelle, et aussi de l'argent qui m'avait ete confié par des pensionnaires de ma maison, quoique mon coffre-fort ne soit qu'à l'epreuve du feu je le considere comme etant jusqu'à un certain point aussi à l'épreuve des voleurs.
Votre devoue, JOSEPH POWER, Hotel Power.
Le coffre-fort qui a été forcé à peu près de la même façon dans les bureaux de MM. Dawes & Cie à Lachine, et qui a aussi resisté contre toutes tentatives sortait aussi des ateliers de MM. GOLDIE & McCULLOUGH, n'était qu'un coffre-fort à L'EPREUVE DU FEU, quoique cette maison n'ait la prétention de fabriquer des coffres-forts à l'epreuve du feu, pouvant resister mieux que tout autre aux voleurs, elle ne vend que ces coffres comme etant à l'épreuve du feu seulement, et conseille fortement aux grands negociants et marchands de gros d'acheter un coffre-fort avec un coffre à l'epreuve des voleurs. Les voleurs sont trop habiles pour songer à essayer à forcer ceux-là.
Nous avons à nos entrepôts un beau choix de coffre-forts des deux genres, aussi des coffres forts de Seconde Main de la fabrique Edwards, Taylor et autres, nous les vendons meilleur marche qu'ils peuvent être achetés à Detail.
ALFRED BENN, Gérant, 298 RUE SAINT JACQUES Montreal.

SAVON IMPERIAL
Le Meilleur et le plus Economique

Marque de Fabrique
Exiger la tête de Cheval sur chaque morceau.
J. BARSALOU & CIE., Montréal.

NULLE PART
—TROUVEREZ-VOUS DES—
CADEAUX
Plus utiles et plus pratiques que chez le soussigné.
CANARDS EN CUIVRE à eau chaude avec lampe.
CUITS-ŒUFS en cuivre avec lampe, pour deux, quatre et six œufs.
PORTE-ALLUMETTES en cuivre ou en bronze.
PLATS-RECHAUDS. COUVRE-PLATS.
—AUSSI—
COUTEAUX, FOURCHETTES et CUILLERS indestructibles.
BALAIS A TAPIS, Séchoirs à rideaux, Moulins à tordre le linge, prix de $3.00 à $10.50 chaque, chez
L. J. A. SURVEYER
1588, Rue Notre-Dame, 1588

PEINTURES —DE TOUTES SORTES—
Huiles, Vernis, Terebentines, Verres a Vitres
GLACES DE MIROIRS,
PINCEAUX, MASTIC, ETOUPE, COALTAR, VERT A JALOUSIES, BLANCHISSOIRS
A PLAFONDS DE PREMIERE QUALITE
TEINTURES DE TOUTES SORTES, MEDECINES PATENTEES, ETC.
J. T. LETOURNEUX. 269 RUE ST. PAUL, MONTREAL
29 mai-184 11 mai 87-6

L. C. DeTONNANCOURT,
Marchand-Tailleur,
No. 8 Rue St. Lambert,
(Ancienne bâtisse de la Banque Ville-Marie)
Venant d'être reçu : un assortiment complet de
Marchandises d'Automne et d'Hiver
Et les Messieurs qui voudront bien donner leur commande maintenant auront des habits dans les derniers goûts et de première classe.
Coupe parfaite et garantie.
21 fev-163 11 mars 87

INDIENNES de MAGOG
Garanties durables et de couleurs indélébiles.
DESSINS ORDINAIRES, de fantaisie et NOUVEAUTES FRANÇAISES pour Costumes en rose, bleu pale et autres nuances variées.
NOIRS D'IVOIRE FINI D'ALPACA,
NOIRS AVEC ENVERS GRIS,
NOIRS ET BLANCS,
TOUTES LES NUANCES des couleurs ordinaires,
Qualité Supérieure.
INDIENNE A CHEMISE, nouveau dessin et de largeur variée,
EDINBURGH CHEVIOT, de forte texture, croise imprime pour doublure de chaussures.
MAGOG TEXTILE & PRINT CO.
13 fev-1 a

J. EMILE VANIER.
Ancien Elève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur Civil, Arpenteur.
61—RUE SAINT-JACQUES—61
Brevets d'Invention, Marques de Commerce, etc. Canada et Etranger. 1 juin-a

CONSOMPTION
J'ai un remède infaillible pour la consomption, lequel a guéri des milliers de cas desespérés. Certes, ma confiance est tellement grande dans son efficacité que j'enverrai GRATIS deux BOUTEILLES au malade avec un traité sur cette maladie. Donnez l'adresse de l'Express et du Bureau de Poste.
DR. T. A. SLOCUM, Succursale, 37 Yonge St, Toronto. 23 oct.—1a c 4

Tapisserie ! Librairie ! Encadrement !
—NON—
Le soussigné fait lui-même tous ses travaux d'encadrement. Les prix et le bon goût defient toute compétition !
Grand assortimen de Tapisserie devant être vendu à 40 pour cent de rabais. A Choisir dans 200 patrons différents!
BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE!
Volumes à louer—5 cts le volume
VALISES ! LUNETTES ! CHROMOS! IMAGES EN TOUS GENRES
E. M. TEMPLÉ
618—Rue Ste Catherine—618
MONTREAL.
25 mai 94a

EXTRA

AMUSEMENTS.

THEATRE ROYAL — Davy Crockett.

Faillite

M. Edward Carbray, épicier, a fait cession de ses biens sur la demande de MM. N. Quintal et Fils.

Commission royale

La commission royale sur les chemins de fer commence à siéger aujourd'hui, dans la salle du conseil de la Chambre de Commerce.

Collision

Hier, les trains de Lachine et de Saint Lambert, sont arrivés en même temps sur la ligne principale près de la gare Bonaventure. Il n'y a pas eu d'accident.

Au cimetière

Les funérailles de l'infortuné jeune Vernier ont eu lieu hier au cimetière protestant Mont-Royal. La famille du défunt était protestante. Son père assistait aux funérailles.

Personnel

MM. Dunbar et Languedoc, du barreau de Québec, sont arrivés à Montréal pour prendre part aux examens des candidats pour admission à l'étude et à l'exercice de la profession.

Dangereusement malade

Un des employés du greffe de police, M. Louis D. René Cottret, est dangereusement malade. Il souffre d'une attaque de paralysie. On ne croit pas qu'il survive. Il a reçu les derniers sacrements.

Les examens de droit

On a commencé, ce matin, en cour supérieure, les examens d'admission au barreau et à l'étude du droit.

Dix-neuf candidats se présentent à l'admission du barreau et quinze à l'etude.

Les étudiants pharmaciens

La reunion mensuelle de l'association des étudiants-pharmaciens a eu lieu hier soir, dans le college pharmaceutique. M. John Row, fit une lecture sur : " la pharmacie dans les anciens temps."

Il a été decide de donner un banquet annuel.

Les garçons de salle

La première réunion annuelle des garçons de salle a eu lieu hier soir. Les officiers suivants ont été elus pour l'annee courante : Président, H. Roussel ; vice-president, J. Bolton ; secrétaire-financier, P. Campbell ; secretaire archiviste. E. Nantel ; tresorier, F. McEchern ; syndics, P. Decoteau, John Wilson et John Doyle.

Cordonnier en goguette

Un cordonnier, Adolphe Bernard, appartenant à la race des petits hommes, a continue la noce du lundi jusqu'a hier soir. Pendant son orgie, il songea a prendre une glissade, et passant chez M. Parker, rue McGill, il accrocha un traineau sauvage et s'élança comme un lievre vers la montagne. Un constable l'arrêta et le fit condamner a trois piastres d'amende.

Association Saint-Jean-Baptiste

SECTION DE LA PAROISSE DU S. C. DE JESUS

A une assemblee des membres de la société Saint Jean-Baptiste de cette paroisse les officiers suivants ont ete elus : President, Theodore Giroux ; 1er vice-president Ls Beauchamp ; 2eme vice-president, Z. Forest ; secretaire Adolp. Depatie ; tresorier, Simon Beaudry ; commandant, Ed. Dagenais.

Théatre Royal

" Davy Crockett " a été représenté hier au Royal, devant un auditoire nombreux, Cette pièce sera représentée durant le reste de la semaine.

" ADA GRAY."

Delle Ada Gray, fera son apparition au Théatre Royal, la semaine prochaine. La réputation de cette actrice est faite et nul doute qu'il y aura foule au théatre.

Brutal

Hier soir, vers onze heures, la patrouille de l'Est rencontra sur la rue Craig, pres de la rue Wolfe, un français nommé Bernard Brogail qui se plaignait d'avoir été battu. Il avait la figure mutilee et couverte de sang. Les constables continuèrent et virent venir Théophile Laporte, que le blessé accusa. Ils l'arrêterent et Laporte prétendit qu'il ne se rappelait de rien. Il a été condamné a $10 d'amende ou un mois de prison.

Batteurs de femmes

On ne sait si les hommes deviennent plus malins, ou les femmes plus malins, mais on constate un nombre croissant d'époux traduits au Recorder pour avoir battu leurs chères moitiés.

Daniel Connolly comparaissait ce matin devant la cour et répondait : " C'est pas vrai."

Pierre Guérin était accusé de la même offense. Les procès demain.

Bazar à Saint-Joseph

Le bazar du quartier Saint-Joseph, qui est commencé lundi, se continue tous les soirs avec beaucoup de succes. Il y a foule chaque soir. Les dames et les demoiselles du quartier déploient beaucoup de zele et de dévouement.

Il y aura une election entre deux citoyens influents de l'endroit. Dans quelques jours nous ferons connaitre les candidats. C'est un des bazars les plus interessants que nous ayons eus.

Quartier Saint-Jean-Baptiste.

On nous annonce que, sollicité par un grand nombre de citoyens des plus influents du quartier Saint-Jean-Baptiste, M. Vital Grenier, ferblantier et plombier, vient d'accepter la candidature dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. M. Vital Grenier jouit d'une réputation sans tache et a occupe les charges les plus importantes dans la localité. Il emploie un grand nombre d'ouvriers, avec lesquels, croyons-nous, il a toujours été en excellents termes.

Vétéran

A Saint-Thimothée, dans le mois dernier, s'éteignait a l'âge avance de 94 ans, M. Joseph Guimond.

Ce vétéran avait fait la guerre de 1812 ; il était aux troubles de 1837-38, il fut arrêté et condamné à mort, mais sa sentence fut commuée en l'exil aux iles Bermudes. Ce patriarche jouissait d'une heureuse memoire ; il racontait avec une verve de jeunesse ses exploits aux iles Bermudes, la misère, et il emporte avec lui l'estime et le respect de tous ceux qui l'ont connu.

L'amour de la danse

Rosa Bella a été prise d'une fureur de bal, hier soir. Son mari, un Italien, qui n'aime pas l'art de sautiller, s'opposa à son projet.

Elle se rendit dans une soirée dansante, et pour revenir au logis elle prit une voiture. L'enivrement de la valse, mêlé au whiskey, la plongea dans une telle prostration, qu'elle ne pouvait bouger. Le mari qui l'attendait à la porte ne voulut pas la recevoir, et elle dût être conduite au poste et être condamnée à $2 d'amende pour ivresse.

Le bureau de poste

Le bureau de poste de notre ville est parait-il, un des plus malsains que l'on puisse trouver dans le pays.

Les conditions les plus élémentaires de l'hygiene semblent être ignorees des autorites qui ont la haute main sur ce bureau.

Plusieurs employes ont été attaqués de graves maladies par suite des courants d'air et de la disposition défectueuse des différents departements.

Dernierement une compagnie d'assurance a refusé formellement d'assurer un employé de la poste, de Montreal, apres avoir constaté les dangers auxquels ce dernier était expose.

Les dépenses a faire pour mettre le tout en état convenable seraient tres minimes, mais il semble regner dans cette administration locale une incurie deplorable.

Une demande faite au gouvernement serait très probablement accueillie avec faveur.

Lexique Algonquin

Il vient de paraitre un lexique de la langue Algonquine, le seul qui existe, resultant du travail incessant de M. l'abbe Cuoeq, prêtre de Saint Sulpice. Cet ouvrage, d'un merite incontestable, denote chez son auteur des connaissances parfaites des langues sauvages, et contient des etudes comparatives entre les divers dialectes de ces langues primitives. Sa Grandeur Mgr Clut, le zele missionnaire du Nord-Ouest en parle avec beaucoup d'eloges, et croit que ce livre est appele à rendre un immense service a ces devoues prêtres qui se destinent aux lointaines missions.

Ceux qui seraient disposés à faire des etudes de philologie pourront trouver cet ouvrage interessant sous plus d'un rapport.

La prison de Montréal

M. L. Fayette, directeur de la prison de Montreal, nous communique les statistiques suivantes :

Il y a eu pendant l'année 1886 : 1734 prisonniers (hommes), et 474 femmes.

Mandats d'arrestation : 2251.

Prisonniers maries, 618 ; célibataires, 1068.

Prisonnieres mariees, 256. Non-mariées, 218.

Ages : Hommes, au-dessous de 16 ans, 14, au-dessus de 16 ans, 1,720.

Femmes, au-dessous de 16 ans 0, au-dessus de 16 ans, 474.

Sachant lire et écrire, 1,491.

Sachant lire seulement, 19.

Sans instruction, 758.

Envoyés au penitencier, 70.

A l'Ecole de Reforme, 6.

Le Palais de Justice inondé

Ce matin le gardien du Palais de Justice en faisant sa ronde, constata que l'un des tuyaux de l'eau avait eclate au dessous de la bibliotheque et que plusieurs salles etaient inondées.

On fit venir des ouvriers qui réparerent le tuyau.

Dans la cour de police il y avait près de trois pouces d'eau et comme chacun connait l'etat sanitaire de cette partie du Palais, on peut se faire une idee des miasmes qui se trouvaient degages par l'humidite et la chaleur.

Malgre toutes les réclamations qui ont été faites a ce sujet, aucune amelioration n'a ete entreprise pour remedier a cet etat de choses.

Plusieurs employés du greffe de la cour de police sont morts ou ont ete tres malades a cause de l'air vicie qu'ils sont forces de respirer, et le premier clerc de ce bureau, M. Rene Cottret, se meurt actuellement.

Contestation d'élections

MONTRÉAL-OUEST

M. Hall a produit ce matin, cinq circulaires de ses comites. La resolution passee par le "Junior Conservative Club", par laquelle M. Hall a été choisi comme candidat, n'a pu être produite. Le secretaire du club doit la remettre prochainement à la Cour.

M. David son demande à la Cour d'avoir le temps d'examiner la deposition de M. Hall, avant de dire s'il a ou non des questions à lui faire.

M. Stephens s'y oppose en disant qu'il a près de trois cents temoins à faire entendre et que s'il faut prendre deux ou trois jours pour relire les depositions de chacun d'eux, on en finira jamais.

M. Davidson dit que dix minutes lui suffiront pour relire le rapport des stenographes.

Sa demande est accordee et la Cour ajourne la seance à demain matin.

M. Stephens proteste encore, mais en pure perte, la Cour ayant donne sa decision.

LAPRAIRIE.

Son Honneur le juge Mathieu a donné ce matin, sa decision au sujet des objections preliminaires faites dans la cause de contestation d'election de Laprairie.

Ces objections ont ete renvoyees avec frais.

Voleur de confitures

Vers quatre heures et demie, hier soir, Madame Trudeau, demeurant au No. 251, rue Saint Constant, s'est aperçu que deux individus s'etaient introduits dans un appartement, en arriere de sa maison, ou etaient des patisseries. Les intrus, doues d'un bon appetit, devoraient avec fureur, tartes, pates, confitures et fromage. Mme Trudeau interrompit le festin en fermant la porte à clef sur l'un d'eux. L'autre fut assez heureux pour s'evader avant que la porte fut fermee. Elle appela ensuite les constables Hogue et Lavoie qui recueillirent le rat au milieu des provisions. Cet affame se nomme Dieudonne Lecuyer, et jouit d'une belle reputation parmi les voyous de Montreal. Le gros Dieudonne avait fait des degats considerables a son profit : un fromage ronge et une quantité de pâtisseries englouties, etc., etc. Il fait partie d'une bande de vauriens, assommeurs qui infestent le quartier Saint-Laurent.

On suppose qu'avant peu, il s'illustrera par quelque mauvais coup et le detective Arcand a eu la precaution de prendre sa photographie.

L'ecuyer a été condamné à trois mois de prison aux travaux forces. L'eau et le pain sec aideront à la digestion des confitures et des pâtes.

L'embargo sur les chevaux

L'honorable B. B. Smalley, collecteur de douanes pour le district de Vermont, est parti hier pour les Etats. Il s'est déclare satisfait des déclarations faites par le Dr Laberge et l'echevin Gray. Le medecin de sante de la ville a envoye à Washington des copies de son second rapport et le rapport de l'assemblee du 31 decembre et il compte que l'embargo sera leve aujourd'hui ou demain.

Le New-York *Times* s'occupant de M. Smalley, dit ce qui suit : L'eminent M. B. B. Smalley, actuellement collecteur de douanes pour le Vermont, a fait preuve d'un zele qui n'est pas tout a fait egal a ses connaissances.

Il a defendu l'importation des chevaux de Montreal dans le Vermont, a cause de l'epidemie de la morve dans la metropole canadienne. Comme question de fait, des citoyens de Montreal declarent que cette epidemie n'est pas dans leur ville. Selon les meilleures autorites, il n'y a pas un seul cas. M. Smalley a evidemment ete mal informe. Il est presqu'aussi evident que celui qui lui a donne ces informations est interesse dans l'elevage ou la vente des chevaux du Vermont, et son embargo est une mesure protectionniste et non preventive. Il semble, en effet, qu'il a fait en petit ce que nous reprochons, a juste titre, au Prince de Bismarck, a la republique française et au conseil privé d'Angleterre, d'avoir fait sur une plus grande echelle en excluant les bestiaux et cochons americains de leurs marchés, en lançant de fausses accusations contre leur etat et leurs qualites.

La dernière assemblée au Queen's Hall

"Je suis heureux qu'un seul français y ait fait un fou de lui-même," telle fut la reponse de l'echevin Laurent à *intervieweur* du STAR du 10 courant.

Avec bien d'autres, j'ai souri en plein calme, à ce " coup de pied".....d'apres Lafontaine. Les canadiens-français avaient été, tout specialement pries, sous la signature du president Henshaw, d'assister a cette assemblee, non pas en souris muets, mais pour y exprimer leurs vues. M. Laurent aurait pu nous donner un tableau vivant de ce que doit être ou ne pas être un maire de Montréal.

Etant le seul canadien qui ait adressé l'immense assemblee de samedi dernier, quelques-uns de mes amis insistent pour que je demande " satisfaction " a M. Laurent, non pas au bout de l'epée, car l'un ou les combattants perdrait ses coups, par suite de la boule de l'autre, en frappant dans le vide ou dans le trop plein ! Pour mieux juger les autres, on est mieux sur une éminence et, si l'on est trop court, on monte sur des echasses au risque de se casser le cou par le manque *quelquefois*, d'equilibre. Mes amis attendent la reponse de M. Laurent, mais qu'il n'oublie pas l'axiome-parachute de Boileau :

" La critique est aisee, mais l'art est difficile.'

J. C. ROBILLARD.

N. B.—Il va sans dire que nous ne prenons pas la responsbilite de cette correspondance.

Les licences

Le moment de remettre aux commissaires les demandes de licence d'auberge, restaurant, magasins, etc., est arrive.

Il y a actuellement deja plus de quatre-vingts demandes qui ont ete remises au bureau du greffe de police.

A ce propos, nous croyons devoir prévenir les interesses que des blancs de demande leur seront remis tous les jours de la semaine, mais tous devront se presenter le samedi matin seulement pour preter serment et remettre leurs requetes.

Les commissaires de licences désirent que toutes les demandes soient remises au bureau, le 15 fevrier au plus tard.

Question de préséance

C'est une question de préséance qui a amene les difficultes qui ont ete debattues cet apres-midi devant le Recorder, entre M. Pariseau, voiturier du quartier Saint Jean-Baptiste, et Aubert Themens, compagnon.

Le jeune Themens était à l'emploi de M. Pariseau pour neuf mois ; il s'etait engage a faible salaire, pour se perfectionner dans le metier.

Apres le jour de l'an, un autre compagnon entra dans la boutique et fut place a l'etabli qu'occupait auparavant Themens. Celui ci, fut installé sur un etabli isole. Il refusa et son patron le fit arreter, pour desobeissance.

Le defendeur plaide que l'endroit qui lui fut assigne, etait trop froid, lui enlevait toute facilite de se perfectionner, et surtout se plaint de l'injustice qui lui est faite en donnant la preseance à un compagnon qui lui est inferieur en capacité.

En rendant son jugement, il fit remarquer qu'un patron avait toujours le droit d'installer où il voudrait ses différents compagnons, pourvu que l'endroit designe ne soit pas contraire à sa sante. Qui a droit de choisir l'etabli dans les boutiques, le patron ou le compagnon ? Voila quelle semblait être la veritable question.

La cour ne voulut pas se prononcer, attendu qu'il n'etait pas prouve que cette affaire etait de la juridiction du tribunal. M. Chs. Champagne occupait pour la defense.

TELEGRAPHIE GENERALE

Affilié à Laval

QUÉBEC, 12—A une réunion du Conseil de l'Universite hier soir, il a ete resolu d'affilier a l'Universite Laval le College de Saint Sulpice de Montréal, et avec l'aide du Séminaire de Saint Sulpice, d'établir une faculte des arts a Montreal.

Les élections fédérales

KINGSTON, 12—Sir John a dit hier à quelques amis que les elections fédérales auraient lieu prochainement, et qu'il comptait sur une majorite en chambre. Quant a la date il a dit qu'il n'y avait encore rien de definitif sur ce point. Sir John a été reserve.

Misère parmi les Cris

FORT KEOGH, 12—Une dépêche de Fort Shaw dit que la plus grande misère regne parmi les Cris ; ils n'ont ni nourriture, ni vêtements. Ces sauvages vivent de chasse et de peche, et il leur est impossible de se procurer de la nourriture a cause du froid et de la neige. Ce sont des sujets anglais. Ils ont pris part a la revolte de Riel et sont venus ici l'été dernier ; ils étaient alors 400, mais plusieurs sont morts depuis leur arrivee.

Enseveli sous une avalanche

WINNIPEG, 12—Le convoi express du Pacifique venant de l'Ouest, du lei samedi soir, n'est arrive que dimanche soir, considerablement endommage. Les carreaux de tous les chars, d'un côté, ainsi que les tuyaux, avaient été brises par la chute d'arbres, entre Kamloops et Donald, Colombie britannique.

Le convoi a été retardé par une avalanche de neige, a l'est de Donald. Heureusement pour les passagers que l'avalanche n'etait pas une des plus fortes ; mais, si la plupart ne sont restes ensevelis que quelques minutes, un certain nombre d'autres ne se sont pas échappés si aisement. Un homme a ete entierement enseveli sous la neige et y est reste une heure et demie avant qu'on ait pu le retrouver. Il a été retire dans un etat de grande faiblesse, mais des soins empresses ont reussi a le ramener completement.

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 12—Son Eminence le cardinal Taschereau fait de ce temps-ci sa visite de nouvelle annee aux diverses communautes.

—M. l'abbé Marcoux, vice-recteur de l'Universite Laval a Montreal, est en ce moment a Québec pour affaires importantes.

—Le personnel du couvent des dames Religieuses de la Congregation de N.-D. de Saint-Roch de Québec comprend : 30 religieuses, 107 pensionnaires, 207 demi pensionnaires et 627 externes.

—Quatre citoyens de Beauport, arrêtés pour avoir trouble les déliberations du conseil municipal de cette paroisse, ont donne caution de leur comparution pour vendredi.

—Un nommé Moise Brunet, arrêté samedi par les détectives Fleury et Walsh, sous l'inculpation d'avoir forcé la caisse d'une maison de pension de la Basse-Ville, de complicite avec quelqu'un, et d'en avoir enlevé une certaine somme, a été écroue en attendant l'enquête.

—Lors des derniers examens du service civil qui ont eu lieu, en cette ville, les candidats suivants ont passe avec succes :

Examen preliminaire—MM. Donat L. Daigle, Denis Daigle, Germain Dube, Philippe Langevin, Ulric Gauvreau, P. L. Marsan et E. H. Walling.

Examen de promotion—MM. Pierre Jobidon et L. J. C. Pelletier.

—Pierre Vezina, de Montmorency, qui s'était fait si cruellement briser trois doigts a la manufacture de valises de M. Dellington, rue Saint-Charles, Palais, est mort a trois heures, hier matin, du tétanos. Il laisse une femme et sept enfants. Le défunt était membre de l'Union Saint-Joseph de Beauport.

—Une violente tempête, annonce le *Réveil du Saguenay*, s'est fait sentir dans la nuit de dimanche a lundi. Il est tombé deux pieds de neige et les malles ont été considerablement retardées. Mercredi matin, un veritable ouragan s'est fait sentir dans la région du Lac Saint-Jean jusqu'a Caskouia. Le chemin du Lac Saint Jean sur le bord du lac Kenogami a du être change a plusieurs endroits apres la bourrasque. Ici a Chicoutimi il a fait un temps magnifique toute la journée.

Les délégues bulgares

PARIS, 12—M. Clemenceau a reçu les délégues bulgares hier.

Nouvelles maritimes

NEW-YORK, 12—L'Egypt est arrivé de Liverpool.

ANVERS, 12—Le Noordland est arrivé de New-York.

GLASGOW, 12—Le Circassia est arrivé de New-York.

Mort de lord Iddesleigh

LONDRES, 12—Lord Iddesleigh vient de mourir. Il conversait avec lord Salisbury, cette apres-midi, lorsqu'il se sentit malade et expira peu de temps apres.

LONDRES, 12—On annonce maintenant que lord Iddesleigh ne s'est pas senti malade au moment ou il conversait avec lord Salisbury, mais qu'il est tombé sans connaissance en montant l'escalier de la residence officielle de lord Salisbury pour aller rendre visite a ce dernier. On l'a transporté dans la chambre du premier ministre et il a expire quelques instants apres.

Le nouveau projet de loi militaire allemand

BERLIN, 12—Le gouvernement impérial a envoye aux gouvernements de chaque état de l'empire une circulaire leur demandant d'approuver l'augmentation qu'on se proposait de faire dans l'armée.

LONDRES, 12—Le *Times* pense que Bismark sera defait. Ce journal dit que ses déclarations sont decourageantes pour ceux qui consideraient l'Allemagne comme la principale gardienne de la paix et pour ceux qui esperaient voir l'Europe se débarrasser graduellement du fardeau de ses enormes armees et de l'augmentation des taxes. Bismark voit venir l'orage et travaille pour sauver son pays.

Accident de chemin de fer

NEW-YORK, 12—Un accident a eu lieu hier soir sur le chemin de fer eleve, 53me rue ; la voie d'evitement a été laissee ouverte et un convoi de passagers a heurte un char à bagages ; trois des employes ont ete gravement blesses ainsi que plusieurs passagers.

La femme en noir

NEW-YORK, 11—On ne parle depuis quelques semaines, dans toutes les villes et dans toutes les regions minieres de la Pennsylvanie, que de la "Femme en noir." C'est le nom donne dans le pays a un fantôme insaisissable qui s'est d'abord montre dans les faubourgs de Scranton, courant apres les filles attardees, attaquant les jeunes garçons et disparaissant sans laisser la moindre trace des qu'on cherche a l'approcher. La " Femme en noir " a fait ensuite son apparition a Archbold, à Carbondale et à Pittston, ou un citoyen bien pose affirme avoir vu le fantome sur le pont de la gare ; drape dans un enorme voile noir aux longs plis flottants, il glissait plutôt qu'il ne marchait sur le pont et ses yeux brillaient comme deux lampes electriques.

Bientôt on n'a plus parle que de la "femme en noir" dans toute la region : elle paraissait a la fois dans plusieurs villages ou elle était un objet de terreur pour les habitants ; on l'a vue a Kington, a Nanticoke et a Plymouth, et ces jours derniers, elle s'est montree a Wilkesbarre ou plusieurs jeunes filles revenant de leur travail l'ont rencontree en route.

Mais, a Wilkesbarre, on est moins credule qu'a la campagne ; quelques citoyens ont offert une recompense de $50 pour la capture de la " Femme en noir " qui, paraît-il, ne se contente plus d'effrayer les gens, mais se jette sur eux et cherche a les depouiller de leur argent. Ce qui fait croire que le pretendu fantome recouvre tout simplement un ou plusieurs malfaiteurs, lesquels profitent de la terreur repandue dans le pays pour exercer leur coupable industrie sous le masque de la " Femme noir."

CLUB DE RAQUETTES LE TRAPPEUR

Mercredi, 12 janvier, sortie du club chez Donohue, Côte-des-Neiges. Tous les membres sont tenus de s'y rendre.

Reunion, avant le depart, à 7½ heures, à la salle de l'Union Saint Joseph, rue Sainte Catherine, ou a 8½ heures, aux portes du college McGill. Traversee de la montagne en raquettes.

Par ordre,

A. NOEL,
Secretaire.

67-2f

SECRET No. 18 DE GEO. TUCKER

Sert comme Lotion dans les maladies des yeux.

Un libéral.—Je vous jure que Duhamel est la creme des hommes.

Un conservateur.—Ne vous fiez pas trop la crème tourne souvent.

LE SUCCES DU SALON

Le nouveau chansonnier intitulé " Le succes du salon " contenant 80 romances, melodies et chansonnettes, fait fureur. Envoyez 35 cts en timbres postes et ce chansonnier vous sera expedie franco. Lavigne et Lajoie, editeurs, 1057 rue Notre Dame, Montreal. 67-6f

SOUVENIR DU CARNAVAL

La compagnie d'assurances du Dominion est a publier dans le moment un ouvrage tout a fait artistique, sous le titre de *Souvenir du Carnaval*. Chaque page sera illustree et ces illustrations representeront les places d'amusements les plus en vogue de notre ville. Le *Souvenir*, qui sera tire a vingt mille exemplaires, renfermera toutes les informations necessaires aux visiteurs : guide des quartiers attrayants de Montreal, honoraire des chemins de fer, etc. Le tout forme un joli pamphlet propre a faire l'ornement d'un salon. On trouvera le *Souvenir du Carnaval* en vente dans tous les depôts de journaux, chez les libraires et aux bureaux des editeurs, au coin des rues Saint Jacques et Saint Laurent, a 5 cents la copie.

BOURSES DE MONTREAL

Cours fournis par MM. L. J. Forget & Cie, courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No 1715 rue Notre Dame, Montreal.

MONTREAL, 12 Janvier, 1887.

BANQUES	Clot. du 11 Dem.	Clot. du 11 Off.	Clot. Dem.	Clot. du 12 Off.
Montreal, x.d.	226	255½	227	230½
Ontario x.d.	116½	114½	113¾	114
Du Peuple	99	97	99	97
Molson	145	140	145	140
Toronto, x.d.	214½	213	215	214
Jacques-Cartier, xd	122	70½	129	70
Marchands, x d	129	128½	129	128¾
Towns, de l'Est	110	....	....	102
Union	92	....	92	....
Commerce	122¾	123½	121½	124
Ville-Marie	....	....	....	....
Hochelaga	100	....	100	....
Federale	110	107	139	136½
DIVERS				
Téleg. de Montréal	93½	92¾	98½	93
Nevay, Rich. & Ont.	62½	62	63	62
Chas Urbains E.D.	270	240	270	240
Cie du Gaz	220	219½	222¾	222¾
Cie Coton Hudon	112½	136	143	135
Cie Coton Canada	97	93½	....	93½
Cie Coton Dundas	75	69	75	68
Cie Coton Montreal	125	120½	125	120
Cie Terres du N.O.	61¼	58¾	65½	60
Pacifique Canadien	67¾	67	68	67½
do Debent	....	....	....	....
Deb. C. F. P.-Cand.	....	....	....	....

VENTES DU MATIN

Banque de Montreal—2 à 226, 5 à 226¼.
Banque Union—50 à 124, 10 à 125¼.
Tel. de Montreal—25 à 93½, 275 à 93¾, 125 à 94, 50 à 95.
Rich. et Ontario—50 à 62.
Gaz de Montreal—275 à 0, 100 à 220½, 25 à 221
Dundas Coton—6 à 120.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Banque de Montreal—100 à 227.
Banque Toronto—15 à 214.
Banque des Marchands—25 à 129.
Banque du Commerce—5 à 124, 135 à 124½.
Tel. de Montreal—150 à 97½, 325 à 98, 25 à 98, 25 à 98.
Gaz de Montreal—50 à 122, 125 à 222½, 100 à 222½.

Décès

GLOBENSKY—En cette ville le 12 courant, à l'âge de 4 mois et 6 jours, Marie Anna Agnes Clarinde, enfant de F. D. Globensky, Ecr., marchand.

Les funérailles auront lieu jeudi le 13 à 2½ hs, p.m.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père No 5 Rob Terrace, rue St Roch, pour se rendre au cimetiere de la Côte des Neiges, lieu de la sepulture.

Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation.

LACAS—En cette ville le 11 courant, à l'âge de 93 ans, Mme Marie Louise Gladu, épouse de Dominique Lacas.

Les funérailles auront lieu jeudi le 13 à 6½ hs, a.m.

Le convoi funebre partira de l'Hospice Saint Charles, rue Notre-Dame, pour se rendre a l'Eglise Notre-Dame et de la au cimetiere de la Cote des Neiges, lieu de la sepulture.

Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation.

CAMPEAU—En cette ville le 8 courant, à l'âge de 1 an, 4 mois et 7 jours, Joseph Ouvier Hermidas, et le 11 courant, à l'âge de 2 ans, 10 mois et 4 jours, Marie Eva Josephine, enfants de M. Olivier Campeau.

L'enterrement de cette dernière aura lieu jeudi a 2 hrs p.m.

Le convoi funèbre laissera la demeure de son père, No 346 rue Wolfe, pour se rendre au cimetiere de la Côte des Neiges, lieu de la sepulture.

Parents et amis sont pries d'y assister sans autre invitation.

La Commission Royale sur les Chemins de Fer.

La Commission se réunira à la salle du conseil de la chambre du commerce, dans la cite de Montréal, dans le but d'entendre la preuve sur les différents sujets dont elle doit s'enquerir, MERCREDI, le 12 JANVIER courant, a ONZE heures de l'avant-midi.

Toutes personnes ou corporations ayant affaires devant la commission, sont invitees a assister ou etre representees.

M. S. LONERGAN,
Secretaire.

Montreal, 10 Janvier, 1887. 65-3f

Quartier St. Jecques

Le comité central de M. J. O. DUPUIS, siège tous les soirs à la salle Saint-Jacques

NO 582 RUE STE. CATHERINE

65—jno

Situations vacantes

ASSURANCE CONTRE LE FEU.—Une Compagnie Anglaise, desirerait s'assurer les services d'un bon agent canadien-français, commandant de jeune forte clientele dans le commerce et l'industrie de la cite de Montreal. A un tel agent, un salaire de plus haut il serait accorde. S'adresser par lettre à " Assurance," Boite 129. 66-6f—1

CUISINIERE—On demande une bonne cuisiniere au No 75 rue Sherbrooke. 67—1f

ON DEMANDE une jeune fille de 14 a 15 ans parlant le français, pour aider au menage, références requises. S'adresser au No 214 Rue St Denis. 68—3f

ON A BESOIN d'un jeune homme pour faire les gros ouvrages, dans un restaurant, 131 Rue Vitre, Restaurant Occidental. 68—3f

ON DEMANDE des menuisiers. Bons gages. Ouvrage permanent, au No 213 rue des Fortifications. 68—3f

ON DEMANDE un bourreur pour job au No 1433 rue Notre Dame. 68—3f

ON DEMANDE une bonne d'enfants au No 19 rue Sanguinet. 68—3f

ON A BESOIN d'une servante generale, ayant de bonnes references, pour une petite famille, pas de lavage ou repassage. Adressez-vous au No 131 rue St Alexandre. 68-3f m s l

ON DEMANDE un peintre pour voiture. S'adresser au No 227 rue William. 67-2f

ON DEMANDE de bonnes filles de moulin pour les chaussures au No 105 rue Worcester. 67—3f

ON DEMANDE immédiatement une bonne fille de table, bien recommandee et parlant les deux langues, a l'Hotel Jacques-Cartier. 67—3f

ON DEMANDE un commis voyageur d'expérience, bien recommande, pour une manufacture de chaussures. S'adresser au No 1457 rue Notre-Dame. 67—3f

ON A BESOIN immediatement d'un assistant teneur de livres. S'adresser par lettre en fournissant les references au No 41 rue St. Sulpice, Montreal. 66—6f

ON DEMANDE 15 couturieres et appenties, pour travailler dans les surtouts. S'adresser au No 429 rue Craig. 67—2f

ON DEMANDE un Modeleur. S'adresser chez A. Catelin, 2656 rue Notre-Dame. 63-2f

Situations demandées

PEINTRE DE VOITURE—Demande de l'emploie, Références excellente. S'adresser par lettre à A. G. bureau de LA PRESSE. 67—3f

Divers

A LOUER—Chambre meublée ou non meublee. Belle localite. No 732 rue Ste Catherine. 24 jno

A VENDRE—Un etal de boucher et une epicerie, situes sur la rue Notre Dame, conditions faciles. S'adresser au No 29 rue Saint Philippe, St. Henri de Montréal. 66—6f

A VENDRE.—Une jument St. Laurent, saillie il y a deux mois, agee de 4 ans. S'adresser chez M. St. Jean, coin des rues Ste. Hubert et Ste. Catherine. 26 jno

A VENDRE a bon marché, une table de billard et pool, ou on echangera pour un cheval. Le tout en parfait ordre et au complet. Adressez-vous Elmwood House, Longue Pointe. 60-jno

CHAMBRES A LOUER au No 475 rue Craig, Vis-à-vis la rue St Gabriel.

DISPARU—Le 19 Decembre 1886, L. Denis Quintal, age de 24 ans, haut de 5 pieds et 8 pouces, pesant 180 lbs, cheveux et barbe complete, presque noire et rasee courte, habit d'ea Jacket, drap moutonne, pantalon brun, casque de hockey en seal-skin. Une recompense lui sera donnee a qui pourra donner des informations tendant a le faire retrouver. S'adresser au No 16 rue Osborne, ou au No 274 rue Saint Paul. 61-8

LES PERSONNES desirant une bonne laveuse, pourront s'adresser au No 22 Terrace Elizabeth. 68—3f

MAISON A VENDRE—Une maison en bois avec terrain d'a peu pres 50 pieds de front sur 75 pieds de profondeur, situee a Ste Julienne, sont a vendre a bonnes conditions. S'adresser au No 247 rue Logan, chez Mme Felix Hetu. 68—1f

ON TROUVERA au No 66 Place Jacques-Cartier, 6 chambres a louer, meublees, chauffees et avec porte privee, soit avec ou sans la pension, et en face de la glissoire. P. Buvard & Cie. 65—6f

PENSION—Un ou deux messieurs trouveront une bonne pension avec chambre bien chauffee, au No 41 rue Des Allemands. Prix moderes. 65-jno

PERDUE—Une robe de loup blanc, pour sleigh. La robe porte le nom de Miller & Higgins. Priere de rapporter au Victoria Square Livery Stable. 68—jno

PERDU—Un jeune chien noir, pattes jaunes. Recompense a qui le rapportera au No 1353 Rue Ontario. 68—3f

AVIS.

Je soussigné, donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractee en mon nom sans un ordre de ma main.

CHS. C. PRATT, M. D.

Longueuil, 12 Janvier, 1887. 68—3f c

AVIS

La société existant sous le nom et raison de Bourret, Bertrand & Cie, a été dissoute de consentement mutuel. M. Thomas Lamoureux se retirant, et les affaires seront continuees a l'avenir par MM. Bourret & Bertrand, qui seuls transigeront les affaires.

BOURRET & BERTRAND,
1242 rue Notre-Dame.

68—2f

AVIS

Nous soussignés donnons avis, que nous avons l'intention de demander a la Corporation de la Cite de Montreal, la permission de placer un engin a vapeur sur la propriete formant le coin nord-ouest des rues St Urbain et Ste Catherine.

A. L. SETENNE, Ptre, S.S.
L. A. JETTE,
Ex. Test. Suc. Beaudry.

68—10f

AVIS

Une assemblée des membres de la Presse, aura lieu au bureau de la Gazette, **Vendredi apres-midi**, le **14 courant**, à QUATRE hrs, pour prendre en considération la reception des visiteurs journalistes, durant la semaine du Carnaval.

R. S. WHITE,
Président de l'Association de la Presse, P.Q.

67—3f

AVIS PUBLIC

Des soumissions pour les travaux de construction d'un Bureau d'Enregistrement et Cour de Circuit pour le comté de Chateauguay, seront reçues par le soussigne, a Ste Martine, jusqu'au QUINZE JANVIER prochain, a midi.

Le conseil ne s'engage pas a accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Les plans et devis sont deposes et toutes informations requises peuvent etre obtenues au bureau de MM. Perreault et Mesnard, architectes, 11 Côte de la place d'Armes, Montreal.

Par ordre,

B. VANNIER,
Sec.-Tres.
Comte de Chateauguay.

Ste Martine, 31 Dec. 1886. 31 dec-15 ja

COURSES ET MASQUARADE

AU ROND A PATINER.

PALAIS DE LA PUISSANCE,

957—Rue Ste Catherine—957

Il y aura une course de cinq mille pour toute personne qui n'aura pas encore gagne de prix.

Lundi le 10 Janvier.

La Masquarade aura lieu le **17 Janvier.**

Admission 15 cts. Dames 10cts.

Toute personne non costumee ne sera admise à patiner.

Promenade magnifique pour les spectateurs.

F. C. PICHE,
Gérant.

3 Dec. du

ROND FRONTENAC

LE PLUS GRAND ROND A PATINER DE TOUTE LA PROVINCE.

Coin des rues Ste Catherine, Frontenac et Notre-Dame,

ENTREE SUR LA RUE STE CATHERINE.

Ouvert tous les jours et le dimanche apres-midi.

Patins a louer. Billets de Saison. Messieurs, $2.00, Dames $1.50, Enfants $1.00.

Admission.....10cts.

H. PARENT,
Proprietaire.

27 Dec. 3m

THEATRE ROYAL!

SPARROW & JACOBS, Proprietaires

Pour une semaine commençant Lundi, 10 Janvier,

CHAQUE APRES-MIDI ET LE SOIR.

ENGAGEMENT DU CELEBRE ET JE

DERNIERE EDITION

ELECTIONS MUNICIPALES.

Beauharnois

M. L. R. Baker, marchand et maître de poste, a été élu maire par acclamation pour la quatrième fois.

Saint Vincent de Paul

—MM. Joseph Quevillon, Aug Dagenais et And. Ouimet ont été élus conseillers par acclamation, à Saint-Vincent de Paul.

La Présentation

MM. Eustache Beauregard, Henri Chapdelaine et Joseph Chenette ont été élus conseillers municipaux pour cette paroisse.

Beloeil

Les élections de conseillers se sont faites paisiblement et par acclamation. MM. Joseph Prefontaine et N. Bernard ont été reelus.

Saint-Hyacinthe le Confesseur

MM. Neftalie Minier et Alexis Pichette, réelus conseillers, et M. Ephrem Scott, élu à la place de M. X. Viens, sortant de charge.

Saint Charles

A Saint Charles de Bellechasse, MM. Pierre Drolet, Joseph Blais et Antoine Plante ont été élus conseillers par acclamation.

Saint Lambert

—M. W A Rosevear a été réélu conseiller par acclamation et M. Frederic Trudeau a été élu sans opposition à la place de M. Isaie Duval, à Saint-Lambert.

Lachute

La nomination des candidats à la mairie a eu lieu, lundi.

Les candidats sont MM. James Fish, conseiller, et Joseph Palisser, avocat.

Sainte Madeleine

Elus conseillers : M. Chs. Messier, en remplacement de M. Ls. Vasseur, par acclamation, et M. Gedeon Blanchet, réélu après une contestation assez animée.

Longueuil

—M. Bazile Lamarre, maire et préfet du comte a été réélu conseiller et MM. Geo. Charron et Isaie Durocher ont été élus conseillers de la paroisse de Longueuil.

Beauport

MM. Joseph Onésime Hardy, manufacturier, Louis Giroux, cultivateur, et Honoré Grenier, menuisier, ont été élus par acclamation conseillers de la municipalité de Beauport.

Fraserville

Le maire Hudon a été élu à l'unanimité. MM. Desjardins, Waterson et Saindon ont été élus sans votation *vice* MM. Jarwis, Pronix et Saindon qui se sont retirés de la lutte.

Saint Hilaire

Elections de conseillers : MM. Moise Bessette, réélu, Th. Richer et Alph. Richer, par acclamation. Ces deux derniers en remplacement de MM. Felix Martin et Alexis Tremblay.

Cotes des neiges

A l'élection de trois conseillers pour la municipalité du village de la Cote des Neiges, M. Pierre Claude a été reélu pour la dix-septième fois, et MM. James McKenna et Emmanuel Bigras élus nouveaux conseillers.

Notre-Dame de Saint-Hyacinthe

Ont été élus conseillers municipaux pour la paroisse de Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, par acclamation : MM. Cléophas Chabot (reélu), Joseph Tarte, fils, (reelu), et Gilbert Côté, ce dernier en remplacement de M. Abraham Brillon.

Lavaltrie

Le docteur S. Martineau a été réélu maire contre M. Andre Lapierre, marchand, par une très forte majorité.

Les contribuables méritent d'être félicités de savoir apprécier les talents et l'habileté du docteur Martineau qui est si bien qualifié sous tous rapports pour cette position.

Outremont

Les candidats sortant sont MM. Alex. Brenner, James Robson et William Fraser.

Les deux derniers refusant d'être réélus, les nominations suivantes ont été faites : MM. Alex. Brenner, R. J. Englis, R. Reid et F. Mandeville.

MM. Alex. Brenner, R. J. Inglis et R. Reid ont été élus.

Upton

Les élections des conseillers du village et la paroisse d'Upton, ont eu lieu par acclamation, lundi dernier, et ont donné le résultat suivant :

Pour la paroisse : MM. Joseph Pilon, M. P. P., reelu, et Joseph Toupin, en remplacement de M. Ch. Chicoine.

Village : MM. Fitzgibbons, Vivian Burrell et D. Lemay en remplacement de MM. L. J. Kirouack, Geo. Paquette et E. Gaguon.

Laprairie

—Les élections municipales ont eu lieu par acclamation dans les municipalités du village de la paroisse de Laprairie.

—Pour le village, le Dr J A Brisson, maire actuel et Samuel Doré ont été reelus et Jean-Baptiste Charron a été élu en remplacement de Octave Dumontet sorti de charge.

Pour la paroisse, le maire actuel M. Louis Brossard a été reelu et MM. Edouard Poupart et Joseph Brosseau, fils de Jacques, ont été élus en remplacement de MM. Guillaume Dumontet et Louis Brosseau, fils de Jacques, sorti de charge.

BULLETIN SANITAIRE DE MONTREAL.

(Du *Journal d'Hygiène Populaire*) :

Le Conseil d'hygiène municipale a résolu de fournir gratuitement a la profession médicale de Montreal de la lymphe vaccinale d'origine animale afin de favoriser le plus possible la vaccination au sein des familles. Cette decision du Conseil a une grande valeur dans l'hygiene publique de notre ville. En effet, n'ayant pas encore l'avantage d'avoir un institut vaccinogene dans ou approxime de Montreal, il etait difficile pour le medecin de se procurer du vaccin. On s'explique alors cette apathie chez les medecins pour vacciner. Puis, la vaccination en souffrait considerablement. Cette importante reforme marque un progres de plus dans le departement de la saute publique de notre ville.

***

Environ huit cents familles de cette ville sont actuellement privees d'eau, faute de paiement de la taxe.

Messieurs les Ediles de Montréal, vous êtes d'une intelligence supérieure et cependant vuos oubliez que l'eau est un élement indispensable à l'alimentation et a l'hygiene. Vous oubliez que la privation de l'eau est un supplice pour l'homme. Vous oubliez que l'eau entre dans toutes preparations culinaires. Vous oubliez que l'eau est indispensable à la proprete de la personne, de la maison. Vous oubliez ce grand principe de l'hygiene sociale : l'hygiene de la personne, l'hygiene de la maison constituent l'hygiene des villes. Vous oubliez que les honneurs et les privileges que vous possedez, vous les partagez avec le riche, avec le pauvre qui vous les ont conferés.

Ne tolerez donc pas plus longtemps dans la charte de notre ville une loi aussi inique, aussi barbare. Ne faites pas peser plus longtemps sur Montréal une telle monstruosité aux yeux des nations civilisees.

Aussi, MM. les echevins, au nom de l'humanité, au nom de l'hygiene, donnez l'eau a la famille du *pauvre ouvrier, qui réclame la pitié du riche.*

***

La proposition pour exempter de taxe sur les water-closets de toutes les maisons d'habitation dont le loyer est de $150 ou au-dessous, a été adoptée par le Conseil Municipal, a la séance du 23 décembre dernier. On connait tout le bien que notre ville va retirer de cette réforme sanitaire, qui est l'urgence pour tous les centres populeux. Maintenant nous conseillons à notre Conseil d'Hygiene l'adoption d'un système de water-closets. Le systeme anglais est reconnu le meilleur par les hygienistes français.

***

M. l'échevin Gray nous permettra de lui offrir nos plus sincères félicitations pour les efforts et la tenacite qu'il deploie à convaincre ses collègues de la nécessité qu'il y a de travailler pour l'assainissement et l'hygiene de Montreal. Depuis que M. Gray occupe la presidence de notre Conseil d'Hygiene municipale, il a reussi a doter notre ville de plusieurs réformes sanitaires de la plus haute importance. Nous comptons encore sur l'influence et la competence de M. Gray, pour le bon fonctionnement de ce departement de l'administration municipale.

DR J. L. DESROCHES.

CORRESPONDANCE

A M. le rédacteur de LA PRESSE,

Monsieur,

Je crois être en droit de me plaindre de la maniere inopportune dont vous me faites intervenir dans votre journal d'hier, à propos de la pétition du Conseil central des metiers et du travail qui a ete soumise à la derniere seance du conseil de ville.

L'on me reproche ; que dis-je, on me fait presqu'un crime de n'avoir lu que le titre de cette petition.

Or, j'avais en main, à la séance en question, six requetes ; toutes ont été presentees, de la meme façon, c'est-a-dire, en lisant le titre a l'endos de chacune d'elles ; et en cela je n'ai fait que me conformer à la regle du conseil, laquelle se lit comme suit :

"Toute pétition, remontrance ou autre demande par ecrit destinee à être presentee au Conseil, doit porter sur l'endos le nom du requerant et la substance de sa demande ; cet endos seulement sera lu par le greffier de la cité, a moins qu'un membres n'exige la lecture du document au long, et dans ce cas, cette lecture sera faite."

Cette règle a toujours été suivie de temps immemorial. Du reste la même regle prevaut dans toutes nos assemblees legislatives.

Il arrive assez souvent qu'un membre demande la lecture en entier du document ; auquel cas cette lecture a lieu.

Nulle demande dans ce sens n'ayant été faite par aucun membre, dans le cas actuel, j'ai du me contenter de lire la substance seulement des petitions devant le Conseil.

Avec ces explications vous admettrez avec moi, je m'en flatte, que je ne meritais guere les remarques malveillantes qui m'ont été adressee.

Votre, etc.,

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Montréal, 12 janvier 1887.

MONTREAL, 11 janvier 1887.

M, le Rédacteur,

Je vous serai reconnaissant si vous daignez publier dans LA PRESSE les quelques remarques suivantes : Un pauvre travailleur charge d'une famille de quatre enfants et de deux personnes agées, ne pouvant payer son loyer par cause du manque d'ouvrage et d'argent s'est vu mettre sur le pave par un proprietaire sans cœur et sans entrailles. La femme de ce pauvre homme est malade depuis trois semaines et se trouve incapable de travailler. J'ai pensé qu'il serait bon de mettre devant le public cet acte de cruaute revoltante qui consiste a jeter de pauvres familles sur le pave dans un temps aussi rigoureux de l'année. N'est-il pas honteux de voir que dans une grande ville comme Montreal, il se passe des choses aussi lamentables ?

J'ai demeure pendant plusieurs années aux Etats-Unis et j'ai pu voir dans la grande République que les pauvres ne sont jamais mis hors de leurs demeures par les proprietaires. Les autorites civiles ne permettent pas de telles choses.

Il est a espérer, M. le Redacteur, que les citoyens charitables et de cœur s'efforceront de remedier a de tels actes de barbarie de la part des proprietaires.

Je suis, etc., etc.,

J. E. BOHÉMIER, M.D.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 11 — Une vive émotion a été causée hier matin en ville à la nouvelle de la mort subite de M. B. Tanguay, sellier, rue Saint Nicholas, en bas de la côte du Palais. M. Tanguay était à son travail quand la mort l'a frappe.

—L'enquête dans la cause de libelle de M. Amyot, M.P., contre Tarte, du *Canadien*, est commencée aujourd'hui devant l'honorable juge Casault et un jury special. M. Tarte a retenu les services des honorables Geo. Irwine et Casgrain, MPP.

Sir A. P. Caron, et le general Middleton ont été appelés comme temoins. Comme Sir A. P. Caron devait retourner à Ottawa, son témoignage a été pris sous serment samedi et sera lu au jury. Il a prouve qu'il avait donné la permission au Colonel Amyot de garder le cheval qui lui avait été fourni par le departement de la Milice à la condition qu'il en paierait le coût au gouvernement. Le général Middleton sera probablement interroge aujourd'hui.

Nouvelles d'Ottawa

OTTAWA 11—M. Van Horne, gérant général du Pacifique Canadien, a donné avis au maire d'Ottawa, que la compagnie refuse de construire un pont sur la riviere Rideau, vis-à-vis de New-Edimbourg, les ingenieurs etant d'opinion que ce n'est pas la chaussée construite en cet endroit qui est la cause des inondations du printemps.

—Sir John Macdonald a célébré le soixante-douzieme anniversaire de sa naissance à Kingston. Il a passé la journee en cette ville chez le révérend Williamson ou reside son unique sœur.

—On croit que grand nombre de cultivateurs canadiens-français de toutes les parties de la province de Québec prendront possession des nouveaux townships au lac Témiscamingue. Des terres dans le township Duhamel ont été retenues par pres de 125 familles.

—Le contrat pour la construction de 86 milles du chemin de fer du Pacifique Canadien à l'est du Sault Sainte-Marie a été accordé à MM. Dan Dunn et Henry Casey, d'Ottawa.

—Le capitaine Douglas, de Londres, Angleterre, a eu une entrevue hier avec le ministre de la milice et le major-général Middleton. Il veut persuader au gouvernement d'acheter un certain nombre de mitrailleuses Nordenfelt, qui, paraît-il, sont de beaucoup superieures aux mitrailleuses Gatling dont on a fait usage pendant la campagne du Nord-Ouest.

—Une dépêche de Port Moody annonce l'arrivee du vapeur "Frieda Gramph" du Japon avec un chargement de 8,700 caisses de thé. C'est le septieme chargement de ce genre que le chemin de fer du Pacifique sera appelé a transporter.

—On est actuellement à faire d'importantes réparations dans les bâtisses du parlement, surtout dans la salle du Sénat. Tous les murs seront peints et décores, et on y installera la lumiere electrique. Ces travaux coûteront environ $4,000.

—Sir John Lister Kay a presque terminé ses negociations avec le gouvernement, au sujet de l'achat d'une immense étendue de terre au Nord-Ouest ou il se propose d'établir des fermes et de placer des colons.

—Il est probable que, par suite des nombreuses protestations contre la route choisie pour le chemin de fer du Cap Breton, le gouvernement retardera de quelques mois sa reponse aux soumissionnaires pour la construction de la ligne.

—Alex Begg, *rancher*, des environs de Calgarry, est maintenant en cette ville. Il déclare que cette partie du pays est extrêmement favorable a l'elevage des animaux. Le climat est magnifique, tempere en ete et assez doux en hiver.

Les différents *ranchers* de la région possedent actuellement 100,000 bêtes a cornes, environ 40,000 moutons et peut-être 10,000 chevaux. Le pays se peuple rapidement et le terrain commence à acquerir de la valeur.

—La nouvelle qu'une famille du nom de Loyer, de la Pointe de la Gatineau avait reçu de parents éloignés un heritage considérable a causé un grand emoi parmi tous les gens de ce nom, dans la puissance. De tous côté il arrive des lettres de gens qui se prétendent parents ou alliés à des degres plus ou moins éloignés. Quelques-uns même se sont rendus sur les lieux, pris d'un amour subit pour leurs cousins nouvellement enrichis.

—M. J. B. Pattee, marchand de bois, a été nommé président de la chambre de commerce pour 1887. La cotisation annuelle a été portee de $6 a $10.

Echappe bel

QUEBEC, 11.—M. F. X. Gosselin, premier commis de la maison Beaudoin de cette ville l'a échappe bel hier en voulant s'embarquer a bord d'un convoi de l'Intercolonial. Son épouse était déjà embarquee et M. Gosselin qui avait été un peu retarde arrivait à la course pour prendre le train qui se mettait en mouvement. Il saisit le garde du marche pied du char seconde classe, mais il lacha prise et tomba sur les rails. Ceux qui etaient sur les lieux crurent un instant que c'en etait fait de M. Gosselin, mais ils n'eurent que le temps de s'elancer pour lui porter secours que M. Gosselin etait degage, car le frein qui sert à arreter les roues l'avait rejete hors de la voie.

M. Gosselin fit un nouvel effort pour s'embarquer et il saisit au passage le garde du marche-pied. L'elan n'avait pas été assez fort et avant de mettre le pied sur le premier degre du petit escalier il balança au bout des bras pendant quelques instants. Enfin, apres un dernier effort il était sur la plateforme ; il était grand temps, car un instant plus tard M. Gosselin se serait fait broyer entre le char et le poteau surmonte du fanal des signaux d'alarmes.

Grève à Boston

BOSTON, 11—Une grève generale a eu lieu sur les tramways de la ville hier matin. Les griefs des hommes ne sont pas exactement connus, mais on pense que c'est parceque le president Powers n'a pas tenu les engagements antérieurs qu'il avait pris. Des chars ont continue à circuler sur la ligne, ils sont conduits par des cochers et des conducteurs qui ne font pas partie de l'union, ils sont sous la protection de la police.

BOSTON, 10.—Les officiers de la Cie de Tramways, disent qu'ils sont prêts a accorder a leurs hommes toutes les demandes raisonnables, mais que comme les hommes ont precipité la grève et ont pris avantage de la compagnie, ils ne recevront aucune consideration a moins qu'ils ne retournent de suite a l'ouvrage.

Sensation à Madrid

MADRID, 11—On a repandu samedi dans les rues de Madrid la nouvelle que l'infante Isabelle, sœar de l'ex-roi Alphonse, était tombée dans un guet-apens et avait été assassinee. L'infante était montee en voiture seule, suivie de trois aides-de-camp pour suivre les chasseurs dans le Prado.

Dans un endroit eloigné du grand parc, la voiture se brisa et l'infante fut lancee dans un fossé. Elle ne reçut aucune blessure et on lui conseilla d'attendre sur les lieux mêmes, et on envoya un laquais chercher du secours.

Les chasseurs s'etaient éloignés pendant ce temps-la et lorsqu'ils s'apercurent que l'infante n'était plus avec eux, ils donnerent l'alarme et commencerent une battue generale.

L'absence prolongée de l'infante avait cause une panique au château et des detachements de soldats et d'hommes de police furent envoyes a sa recherche. Le laquais envoye pour avoir du secours avait été lent et il était dix heures du soir lorsque la voiture royale fut trouvée et que la verite fut connue dans Madrid. Ce qui a donné plus de force aux craintes exprimees par le peuple et a la cour, c'est la decouverte faite ces jours derniers d'une conspiration ourdie par des agioteurs pour enlever le jeune roi d'Espagne et laisser le trône sans heritier.

La responsabilité des cabaretiers

NEW-YORK, 11—La cour suprême du Massachusetts vient de rendre une curieuse decision contre un debitant de boissons de New-Bedford.

Un nommé John O'Connell poursuivait le cabaretier Patrick O'Leary et lui demandait une forte indemnite parce que celui-ci avait vendu des liqueurs enivrantes a Mme O'Connell, qui avait fini par contracter une maladie alcoolique. Il paraît que d'apres la loi du Massachusetts, on peut obtenir, en pareil cas, jusqu'à $100 d'indemnite par chaque vente de boisson enivrante. Il a été prouvé que, du mois de mai au mois de novembre 1884, O'Leary avait vendu du whiskey a Mme O'Connell a quatre ou cinq cents reprises differentes et l'infortune cabaretier pouvait, en vertu de la loi, être condamne a $40,000 ou $50,000 d'indemnite. Le jury a eu pitié de lui, et, apres une longue deliberation, on ne l'a condamne qu'a $6,300 de dommages-interets.

Mme O'Connell avait déclaré qu'elle avait pris l'habitude de boire une pinte et demie a un litre de whiskey par jour, même pendant qu'elle etait malade. Cela, d'ailleurs, a été a peu près confirmé par les depositions de ses enfants qu'elle envoyait chercher le whiskey chez O'Leary et par celle du medecin qui l'a soignee pendant sa maladie.

Orphelinat Saint-Vincent de Paul

NEW-YORK 11—Une très intéressante cérémonie a eu lieu hier apres-midi a l'orphelinat français de Saint-Vincent de Paul ; il s'agissait d'inaugurer le nouveau batiment ajoute a celui qui existait depuis janvier 1870 et qui n'était pas assez grand pour les besoins toujours croissants de l'institution. C'est en 1858 que l'orphelinat Saint-Vincent de Paul a été fonde par le P. Lafont, alors cure de l'église Saint-Vincent de Paul, et par Mme Crooks ; d'abord etabli dans la 24e rue ouest et dirige par Mlle Lagarde, il a été transporté en 1861 dans la 39e rue, ou il était dirige par six sœurs venues du Canada. On n'y recevait alors que des petites filles ; les petits garçons y ont été admis en 1864. Enfin, en 1870, l'orphelinat s'est installé dans le batiment construit au No 215 ouest 39e rue, le 1er août de cette même annee, la sœur Marie des Archanges, qui en est aujourd'hui encore la superieure, en a pris la direction. En 1877, l'orphelinat a failli sombrer ; mais grâce à l'energie de ses directeurs, grâce a la charité de nombreux Français, on a pu conjurer l'orage, et l'institution, plus florissante aujourd'hui que jamais, donne asile à 146 orphelines et a 90 orphelins, diriges par 22 soeurs. La necessité du nouveau batiment est demontrée par ce seul fait que, depuis qu'il est achevé, on a pu admettre a l'orphelinat environ soixante enfants de plus.

C'est ce nouveau batiment qui a été inaugure hier par Mgr Corrigan, archevêque de New-York, en presence d'environ deux cents personnes, parmi lesquelles on remarquait : MM. Frederic Coudert, L. Binsse, Ramsay, Crooks, H Gourd, J Brophy, Henry et Guillaume Amy, le docteur Mourraille, M. et Mme Robert Hognet, Mme Delmonico, Mme et Mlle Lamontagne, Mlle de Blossieres, Mlle Jacquelin, Mlle de Comeau, Mme Knœdler, Mlles Noel, Mme Watjen, etc.

L'archevêque, accompagné du révérend père Septier, cure de l'eglise Saint Vincent de Paul, a parcouru tous les etages du batiment, benissant les dortoirs, les salles d'etudes, les réfectoires, en un mot toutes les parties de l'établissement ou rien n'a été negligé pour assurer le bien-être des enfants. Toutes les salles sont d'une propreté meticuleuse, l'air et le jour y entrent a flots, les degagements sont larges et commodes, les escaliers faciles et à l'epreuve du feu ; il y a même tout un quartier dans lequel on pourrait isoler les malades dans le cas ou une epidemie viendrait a éclater a l'orphelinat.

On s'est ensuite rendu à la chapelle, où Mgr Corrigan a prononce une courte allocution dans laquelle il a fait ressortir l'utilité d'une semblable institution et adressé de sinceres remerciements a toutes les personnes qui ont contribué a sa fondation et à son entretien. Puis l'archevêque a donné la benediction, pendant qu'un chœur de femmes se faisait entendre dans la galerie.

La cérémonie religieuse a été suivie d'une réception dans le grand salon d'honneur, ou Mgr Corrigan a pris place dans un fauteuil, entouré des membres du conseil d'administration de l'orphelinat. M. Frederic Coudert a presente une adresse a Sa Grandeur.

Le discours de M. Coudert lui a valu de vifs applaudissements et de chaudes felicitations de toutes les personnes presentes.

Apres un lunch servi dans une salle voisine, l'Archevêque est allé voir dans leurs quartiers respectifs les orphelins et les orphelines qui ont chanté plusieurs choeurs avec beaucoup de justesse et d'entrain. Tous ces petits enfants, proprement vêtus, à l'air joyeux, respirant la sante, faisaient plaisir à voir ; tous parlent français, et l'orphelinat Saint-Vincent de Paul est une institution d'autant plus precieuse que les enfants en sortent en connaissant et aimant la France et sa langue. Ce détail si interessant au point de vue français, n'a pas échappé aux visiteurs qui se sont retires en emportant la meilleure impression de cet apres-midi passe a l'orphelinat.

LE PROJET DE LOI MILITAIRE ALLEMAND

Discours de Bismark

BERLIN, 11—Une foule considerable de personnes se sont rendus au reichstag aujourd'hui pour entendre la discussion sur la seconde lecture du projet de loi militaire. Hier Von Wedell Piesdorff, president de la chambre, a lu le rapport du comite sur le projet de loi.

Le comite a dit qu'il n'était pas autorisé à seconder les propositions faites au sujet de cette mesure parcequ'elles n'avaient pas obtenu la sanction de la majorite du comite.

Le général Von Moltke a ouvert la discussion. Il dit qu'aucun Etat ne devait assumer la responsabilite d'augmenter la quantite de matieres combustibles qui existaient plus ou moins partout.

Des gouvernements forts sont une garantie de paix, tandis que le danger existait dans l'ambition des chefs de parti et dans leur influence sur l'opinion publique. Si un Etat peut travailler effectivement au maintien de la paix, c'est l'Allemagne, qui n'agit que sur la defensive. Pour cela, elle doit se preparer a la guerre.

Il dit que si ce bill est rejeté, il y a aura une guerre, et se prononce fortement en faveur du projet de loi.

Le baron Stauffenberg parla ensuite, et lorsqu'il eut termine son discours, Bismark fit son apparition et prit la parole.

Le désir de toutes les autorités militaires de l'empire n'a reçu d'opposition que de la part de MM. Richter, Windthorst et Grillenberger. Il a été difficile de conclure la paix a Francfort, et il est encore plus difficile de la maintenir.

L'intimite et la confiance mutuelle qui existe actuellement entre l'Allemagne et l'Autriche, est plus forte qu'elle n'a jamais été a aucune époque de la confederation Germanique. Nous devons maintenir la paix dans cette partie du globe, mais pour cela il est necessaire que nous ayons une forte armee. Nos relations avec toutes les puissances, sont excellentes et celles que nous avons avec la Russie ne sont pas moins bonnes. J'ai toujours été d'avis que le fait de declarer la guerre a propos de la question de la Bulgarie, aurait été un acte de trahison contre un pays."

Le prince Bismarck continua en ces termes : "Que nous fait la Bulgarie ? Que nous importe qui la gouverne ? L'amitie de la Russie nous est certes plus precieuse que celle de la Bulgarie. Personne ne pourra nous induire a nous faire une ennemie de la Russie, pour l'avantage de la Bulgarie. Maintenant de bonnes relations parmi les nations sont chose plus difficile que vous ne croyez. Nous ne pouvons pas permettre que nos efforts soient annules par les attaques des députés ou des journalistes.

Nos relations avec la France continuent à être bonnes. Ce resultat n'est pas facile a obtenir, car les souvenirs du passé, les griefs et les differences d'opinion, ne pourront pas disparaitre avant longtemps. Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour que la France oublie. Nous n'avons aucun motif, pour le moment, de craindre une guerre avec la France. Personne n'a de raison de la craindre non plus si elle eclatait. Il n'est pas question pour nous d'attaquer la France, mais nous devons nous proteger nous-mêmes contre les attaques. Sans aucune consideration, nous n'attaquerons, la France, mais nous serons toujours forces d'armer de maniere a nous trouver sur le meme pied qu'elle-même. C'est là le but principal du bill de l'armee. J'ai confiance dans les dispositions pacifiques du gouvernement français et d'une partie du peuple Français. Cependant le passé nous fait voir qu'il ne faut pas compter sur une paix perpetuelle avec la France. Il peut se faire qu'un jour il arrive a Paris un gouvernement qui nous fera la guerre et c'est ce danger qu'il faut prevenir.

Si nous ne nous preparons pas, si vous dites aujourd'hui : Quand la guerre arrivera nous vous accorderons tout, nous ne pourrions nous empêcher d'en rire. Est-il aujourd'hui en France un seul journal ou un seul homme public qui dit renoncer aux droits sur l'Alsace-Lorraine ? La possibilite d'une attaque de la part de la France est donc un motif suffisant pour justifier le bill.

La France est une puissance forte et bien armee, son armee est brave et prete a se battre. Nous ne devons jamais demeurer a rien faire les mains croisees, quelque pacifique que la France puisse paraitre en ce moment. Supposons que la France sera victorieuse qu'aurons-nous a attendre ? Nous aurions contre nous les mêmes Français qui nous ont fait souffrir de 1807 a 1813 et qui suceraient tellement notre sang que nous serions paralyses pendant trente ans.

On ferait tous les efforts possibles pour nous affaiblir. On nous dirait : "Donnez-nous le Hanovre." Je decris seulement ce ce qui pourrait arriver si nous etions battus. La paix de 1870 n'est qu'un jeu d'enfant, comparee a celle qui suivrait une guerre en 1890. Quel est celui qui veut assumer une telle responsabilité et il soumet ce bill. Il veut avoir des soldats bien dresses dans tout l'empire. Nous avons choisi le terme de sept ans parce que c'etait la periode de notre compromis actuel, et la force constitutionnelle dependait de ce compromis. Le conseil federal a fait tout en son pouvoir pour la periode de sept ans.

Ils n'avaient en vue que les intérêts et la securite de l'empire. Pensez-vous que si vous refusez d'adopter ce bill le conseil federal changera sa premiere ligne de conduite. Si une demande semblable etait faite en France pensez-vous qu'elle serait refusée ? (Appl). Il n'y a aucune raison de faire obstacle au gouvernement federal au sujet de la période de durée du bill, surtout parce que nous nous sommes tenus strictement au texte et a l'esprit de la constitution. Songez que nous tenons fermement a notre demande pour le septennat. Nous ne pouvons devier d'un seul cheveu. Qui peut nous garantir toujours la même majorite a la chambre. Voulez-vous que le succes ou l'insucces de l'armee allemande depende des majorites au Reichstag ? En agissant ainsi vous changez l'armee imperiale en une force parlementaire.

Dans ce cas il nous faudrait peut-être faire appel aux elections pour savoir si c'est bien le desir de la nation. Nous verrons si les electeurs veulent permettre que la force de l'armée soit determinee par le Reichstag sans le consentement du conseil federal et de l'empereur. Vous ne pouvez pas espérer que l'empereur qui a atteint sa 90ieme annee va contribuer a la destruction d'une œuvre pour laquelle il a consacre trente annees,—la creation de l'Allemagne et l'armee de l'empire allemand.—Si vous croyez que cela est possible et si vous laissez voir que tels sont vos buts et si vous ne voulez pas vous conformer aux desirs du gouvernement federal en acceptant ce bill nous preferons entrer en negociations avec un autre reichstag ; nous n'en ferons plus avec vous.

Nous voulons une réforme immédiate afin de prevenir tout danger. On a demande pourquoi le gouvernement n'a pas attendu l'expiration du septennat actuel. La principale raison c'est que le gouvernement est convaincu qu'il faut renforcir les garnisons des frontieres. Nous n'avons pas voulu mettre l'empire en danger en retardant l'adoption de ce bill et si nous avions cru qu'il y aurait de l'opposition nous aurions mieux fait de consulter les electeurs afin de savoir s'ils veulent conserver à l'Allemagne ses possessions actuelles. Il nous faut maintenant insister pour obtenir nos demandes.

Le Dr Windthorst lui succéda et se prononça en faveur du terme de trois ans pour le service militaire, tout en approuvant, d'une maniere generale, la mesure presentee par le gouvernement.

Apres la replique de Bismarck, la séance a été ajournee à demain.

En faisant allusion à la France, Bismarck a parle avec passion et sans paraitre se soucier de l'effet que produiraît ses paroles ; lorsqu'il s'agissait de la Russie, au contraire, il semblait prendre toutes les precautions possibles pour ne pas froisser le Czar ou son gouvernement.

—MME DESMARAIS ET LACROIX possèdent les meilleures espèces d'ongnents pour les maladies suivantes : Maladie de peau, grippe, dartres, les brûlures. Ces onguents font disparaitre la chaleur et empêchent la formation de globules d'eau. Aussi pour toutes les sortes d'hemorrhagies, les plaies, et enfin pour toutes les maladies de la peau. Ces preparations sont infaillibles, 565, rue Mignonne.

Portez attention aux certificats que nous publions tous les mercredis et samedis dans ce journal. 6e—jno

SECRET No. 16 DEGEO, TUCKER

Est un specifique contre les maladies qui proviennent des erreurs du jeune age, manque de Vitalite resultant d'abus, Debilite Nerveuse et Physique, et toutes les miseres inedites qui resultent d'indiscretion ou d'exces, etc.

Marie-Louise, qui ne sait pas lire, veut que son pantographe la représente la plume à la main.

Voulez-vous savoir ce qu'un homme n'est pas, voyez ce qu'il veut avoir l'air d'être.

—Nous apprenons avec un sensible plaisir que notre ami, le Dr A. Valois, ci-devant de Vaudreuil, est enfin determine à se livrer exclusivement à l'exercice de sa profession, dans Sainte-Cunegonde. Venu là, dans un but commercial, il se voit contraint d'y renoncer, pour ceder a la priere de sa nouvelle clientele medicale.

Nous l'avons connu à Vaudreuil, où tous les paroissiens le regardaient comme citoyen franc et honnête. On l'estimait également dans toutes les familles, et tous ses amis pouvaient compter sur la sincerité de son amitie.

Son experience, acquise par vingt-cinq années de pratique active et reussie est, pour le docteur, l'avant-coureur d'un succes assure dans la ville ou il vient de se fixer.

Toutes les branches de sa profession lui sont familieres, mais il excelle dans la pratique d'Obstetrie et de Chirurgie, de l'aveu même de ses confreres. Il s'est de plus fait une spécialité du *Ver Solitaire*, dont il s'engage d'operer l'expulsion immediate, sous peine de perdre tout honoraire.

Nul doute qu'avec tous ces precedents le Dr Valois ne se trouvera point, a son debut même, au contact d'une nombreuse clientele.

Comme amis, nous le lui souhaitons de tout cœur.

68-1f PLUSIEURS AMIS.

—Jeanne, lisez-moi votre narration.

—Oui, mademoiselle. (Lisant.) L'astre du jour se leva réchauffant une verte prairie emaillée de vaches....

LA PRINCESSE LOUISE

1634 ET 1636, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET SAINT JEAN-BAPTISTE

M. F. Latour, le nouveau propriétaire du restaurant bien connu "La Princesse Louise," presente ses souhaits du nouvel an a ses clients de la maison et il espere qu'il recevra leur encouragement comme par le passe. Il se fait aussi un plaisir de leur annoncer qu'ils auront un repas complet pour 25 cts. Il y a aussi plusieurs chambres garnies qui peuvent être louees a la journee, a la semaine et au mois, à bien bon marche. La cuisine est sous le contrôle d'un cuisinier français de premiere classe. Les vins et les cigares sont de premier choix. La plus grande attention sera accordee aux visiteurs. 66-3f

Propos d'enfant terrible :

—As tu renversé l'encre sur le sofa dans le salon ? demande une mere a son enfant.

—Oui, maman.

—J'ai l'intention d'en parler à ton père lorsqu'il arrivera à la maison et il te donnera le fouet dont tu te souviendras longtemps. Ce sofa sera degoutant lorsque je recevrai de la compagnie.

—Cette tache d'encre ne vaut pas la peine d'en parler. Tu t'assieras dessus lorsque tu auras de la visite.

SECRET No 14 DE GEO. TUCKER

Poudre de Tucker pour toutes sortes de Vers.

A. VALOIS, M. D.,

55×—RUE VINET—×55

STE. CUNEGONDE.

—SPECIALITE : —

Maladies des femmes et ver solitaire.

Consultation et visite a toute heure. 68—2f

—BAZAR AU COUVENT—

SAINT JEAN L'EVANGELISTE,

A ST. GABRIEL.

LUNDI A 7 HEURES. P.M.

S'ouvrira et se continuera pendant toute la semaine un grand bazar a l'Academie St. Jean l'Evangeliste, tenu par les sœurs Marianites de Ste Croix. Amis, connaissances et bienfaiteurs sont cordialement invites a venir se rendre cette bonne œuvre. 64-8f

LISSES EN ACIER

Eclisses, Boulons et Noix,
Chevilles en fer, et
Approvisionnement general pour les Chemins de fer.
Plaques en fer et en Acier Colonnes Angles, Soliveaux.

—MANUFACTURIERS DE—

CABLES metalliques pour tous travaux

INGERSOLL ROCK DRILL CO. OF CANADA

Forets à miner, Machine a comprimer l'air, Ascenseurs mus par la vapeur, Bouilloires et autres machines a l'usage du mineur

COOPER, FAIRMAN & CO.,

44 Rue Foundling, Montreal

mai 165-1a

HARDY & VIOLLETTI,

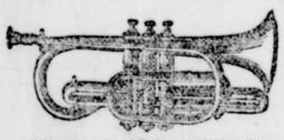

—Marchands et Importateurs de—

MUSIQUE ET D'INSTRUMENTS

SEULS AGENTS AU CANADA DE LA CELEBRE MAISON

C. MAHILLON, de Londres et Bruxelles,

Fournisseurs des Armées et des Conservatoires

PUBLICATIONS MUSICALES pour Piano, Orchestre de Symphonie, Harmonie et Fanfare. Methodes, Solos pour differents instruments, etc., etc.

13—RUE GOSFORD—13

MONTREAL.

Mons. Violletti se chargera des reparations de tous genres. Catalogues adresses sur demande 11 juin-1a

LA POUDRE ENGRAISSIVE ET NOURRISSANTE

Pour les Chevaux

(MARQUE ENREGISTREE)

Cette Poudre est Stomachique, Dépurative et nourrissante, d'un goût agréable. Elle donne au cheval de la vigueur, guérit le MANQUE D'APPETIT, la CONSTIPATION, la BILE, la GOURME, etc., etc.

Les vétérinaires des Etats-Unis et les professeurs les plus éminents des hopitaux veterinaires de Montréal, disent que cette poudre est indispensable pour les chevaux, les vaches, les moutons et les volailles. Economisez 25 à 50 par cent de remedes et de nourriture perdue en donnant a vos animaux de cette poudre.

Cette poudre est enregistree. Meiez-vous des contrefaçons et exigez que la marque de commerce "Un cheval tenu en laisse" soit sur chaque sac.

Demandez-la à votre fournisseur et il vous en procurera.

Seuls agents pour la vente en gros : GAUTHIER & TELLEMOSSE, Epiciers de gros, No 244 rue St Paul, Montreal.

11 jan jno

CHARBON ET BOIS

DE CHAUFFAGE

De toutes sortes, livré à domicile dans n'importe quelle quantite, tout le charbon est a l'abri et est livré sec et net.

T. F. MOORE & CIE.,

Marchand de Charbon et de Bois,
Entrepôt et bureaux, 413 et 415 rue Mignonne, coin de la rue Jacques-Cartier et 1155 rue Ontario, coin de la rue Visitation.
Cour a bois coin de la rue St Christophe et Mignonne.

TELEPHONE, No 975,

MONTREAL.

3 Dec 6m

CHARPENTE en Pin, Epinette Rouge Etc., Etc.

*CEDRE rond,